

CONTRAT JEUNESSE

15^{ÈME} ARRONDISSEMENT



Eloise Camax/Mairie de Paris

NOVEMBRE 2018

ÉDITORIAUX



Pauline Veron

***Adjointe à la Maire
de Paris
chargée de la
démocratie locale, de
la participation
citoyenne,
de la vie associative
et de la jeunesse***

Paris est une ville jeune, attractive. C'est la première ville étudiante en Europe. Ouverte et accueillante, Paris est une capitale où les jeunes voient leur créativité accompagnée. Ils ont la capacité de prendre des initiatives, de se déplacer facilement, de se construire librement, de faire leurs propres choix de vie.

Cette vérité est néanmoins à nuancer tant la jeunesse parisienne se caractérise par son hétérogénéité, avec une diversité de situations : actifs, étudiants ou sans emploi, vivant dans un logement autonome ou chez leurs parents, avec des niveaux de ressources très différents. De plus, les spécificités parisiennes (durée plus longue des études supérieures, difficultés d'accès au logement, par exemple) peuvent rendre le parcours d'accès à l'autonomie plus compliqué qu'ailleurs.

Aussi, la Ville de Paris poursuit sans relâche son investissement pour la jeunesse, avec près de 200 millions d'euros consacrés chaque année aux politiques en faveur des jeunes, adaptées aux différents quartiers de la capitale et à la diversité des conditions de vie et des aspirations des jeunes Parisiens. Avec le Programme Parisien pour l'Autonomie des Jeunes et les Contrats Jeunesse d'arrondissement, notre politique vise à sécuriser les parcours de vie des jeunes Parisiens, à réduire les inégalités sociales et à leur permettre d'accéder à toutes les ressources disponibles à Paris : culture, sport, loisirs, formation, emploi, santé, logement, citoyenneté.

A l'échelon local, nous nous appuyons sur les réseaux constitués autour des mairies d'arrondissement par les professionnels de la jeunesse, les associations de quartier, les structures municipales dédiées aux jeunes comme les Espaces Paris Jeunes ou les centres Paris Anim', les services municipaux territorialisés et les jeunes eux-mêmes.

Ensemble, de manière collaborative, nous avons défini des objectifs partagés entre la Ville de Paris et les Maires d'arrondissement pour agir localement en faveur des jeunes Parisiens. Vous retrouverez dans ce Contrat Jeunesse l'action qui sera mise en œuvre au cours des trois prochaines années.

ÉDITORIAUX



Philippe Goujon

**Maire du
15^{ème} arrondissement**

L'adoption de ce nouveau Contrat-Jeunesse d'Arrondissement, qui succède à celui mis en place en 2015, symbolise l'engagement de la Mairie du 15^e et de la Ville de Paris auprès des plus jeunes, en particulier les plus fragiles, mais aussi la volonté de la municipalité de créer les conditions d'une meilleure qualité de vie, d'une plus grande autonomie des jeunes et d'une réponse à leur attente spécifique et forcément multiforme, avec leur lot de projets et de réussites, mais aussi d'échecs et de souffrance.

La formalisation de ces lignes-forces permet de fixer des objectifs ambitieux mais réalistes sur le court-moyen terme :

- . Revitalisation du réseau d'acteurs de proximité que sont les Conseils de quartier, les collectifs, les associations locales qui réalisent un travail extraordinaire dans tous les domaines ;
- . Promotion du budget participatif ;
- . Renforcement des liens avec les principaux de collèges, les proviseurs et les CPE, les responsables des équipements jeunesse de l'arrondissement (centres Paris'Anim, CIDJ et Kiosque Jeunes du quai Branly, Espace Jeunesse Paris15...) ;
- . Poursuite des opérations de prévention-santé (Journée mondiale de lutte contre le Sida...) ;
- . Organisation de manifestations : Summer Coding Camp, fête de la Jeunesse annuelle, festival de musique, projections-débats, célébration de la francophonie et de l'Europe les 20 mars et 9 mai ;
- . Développement du Service Civique, en favorisant le recrutement des jeunes par les associations locales et en étant nous-mêmes site d'accueil ;
- . Aide au recrutement des jeunes les plus éloignés de l'emploi, avec l'aide de la Mission Locale et de Pôle Emploi, afin de lutter contre le chômage. Un job-dating est ainsi organisé chaque mois, dédié à un secteur économique ou à une entreprise spécifique.

Ainsi, quels que soient le choix et la manière dont les jeunes souhaitent vivre dans le 15^e, nous nous efforcerons toujours de les aider à faire leurs premiers pas d'adulte avec pour seule ambition leur épanouissement et la réalisation de leurs vœux personnels.

SOMMAIRE

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ARRONDISSEMENT	7
<u>PORTRAIT DE LA JEUNESSE DE L'ARRONDISSEMENT</u>	<u>9</u>
DONNÉES STATISTIQUES	100
ANALYSE SYNTHÉTIQUE DU PROFIL DES JEUNES DU 15^{ÈME} ARRONDISSEMENT	111
<u>ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE DE LOISIRS ET DE SERVICES EN DIRECTION DES JEUNES DU 15^{ÈME} ARRONDISSEMENT</u>	<u>144</u>
1 - PANORAMA DE L'OFFRE EXISTANTE	154
LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES LOCAUX	154
LES FINANCEMENTS DE LA SOUS-DIRECTION DE LA JEUNESSE	166
REGARD SUR LA RÉPARTITION DE L'OFFRE DANS L'ARRONDISSEMENT	177
REGARD SUR LA DYNAMIQUE PARTENARIALE	188
2 - ANALYSE SYNTHÉTIQUE DE L'OFFRE EXISTANTE	200
3 - LES PRINCIPAUX CONSTATS	322
<u>LES OBJECTIFS ET PISTES D'ACTIONS DU CONTRAT JEUNESSE DU 15^{ÈME} ARRONDISSEMENT</u>	<u>333</u>
1 - LES PRIORITÉS MAJEURES DE L'ARRONDISSEMENT EN MATIÈRE DE JEUNESSE	344
2 - LES OBJECTIFS ET DÉCLINAISONS D'ACTIONS	355
1 ^{ER} AXE : FAVORISER LA SCOLARITÉ, LA FORMATION INITIALE, ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE	355
AXE 2 : MIEUX COMMUNIQUER AUTOUR DE L'ACCÈS AUX RESSOURCES NOTAMMENT CULTURELLES, DE LOISIRS, SPORTIVES ET NUMÉRIQUES	366
AXE 3 : RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉVENTION AUTOUR DES CONDUITES À RISQUE ET DES REPRÉSENTATIONS SEXISTES	388
AXE 4 : FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN	39
AXE 5 : FAVORISER L'ACCÈS À LA VIE ÉTUDIANTE	400
<u>ANNEXES DU CONTRAT JEUNESSE DU 15^{ÈME} ARRONDISSEMENT</u>	<u>422</u>
ANNEXE 1 - DONNÉES STATISTIQUES SUR LA JEUNESSE DU 15^{ÈME} – APUR	433
ANNEXE 2 - POPULATION DU 15^{ÈME} PAR SEXE ET ÂGE EN 2015	444
ANNEXE 3 - ACTIVITÉ ET EMPLOI DE LA POPULATION DU 15^{ÈME} PAR SEXE ET ÂGE EN 2015	455
ANNEXE 4 - POPULATION DE 15 ANS OU PLUS DU 15^{ÈME} PAR SEXE, ÂGE ET CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2015	455
ANNEXE 5 - TAUX DE CHÔMAGE DES 15-64 ANS DU 15^{ÈME} PAR SEXE ET ÂGE EN 2014	466
ANNEXE 6 - SALAIRE NET HORAIRE MOYEN (EN EUROS) SELON L'ÂGE EN 2015 (15^{ÈME})	466
ANNEXE 7 - SCOLARISATION SELON L'ÂGE ET LE SEXE EN 2015	477
ANNEXE 8 – CARTE DES ÉQUIPEMENTS À DESTINATION DE LA JEUNESSE DU 15^{ÈME} ARRONDISSEMENT	477
ANNEXE 9 – LES JEUNES DE 16 À 25 ANS DANS LE 15^{ÈME} ARRONDISSEMENT - 2014	488
ANNEXE 10- DENSITÉ DE JEUNES DE 16-25 ANS DANS LE 15^{ÈME} ET À PARIS- 2014	49

MÉTHODOLOGIE DU CONTRAT JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT

Les contrats jeunesse d'arrondissement s'inscrivent dans une politique municipale plus large, matérialisée notamment dans le Programme Parisien pour l'Autonomie des Jeunes (PPAJ) adopté en 2015, avec cinq axes essentiels dans la construction de l'autonomie des jeunes :

- s'orienter, se former, s'informer
- trouver un emploi stable
- se loger
- se déplacer, expérimenter la ville
- s'engager, découvrir, s'épanouir
-

L'élaboration de ce contrat est issue du travail commun réalisé par la sous-direction de la jeunesse de la Mairie de Paris et plus particulièrement par les référents jeunesse de territoire, et la Mairie du 15^{ème} arrondissement, en lien avec les professionnels de la jeunesse. La démarche d'élaboration de ce nouveau contrat pour la période 2018-2021 s'est appuyée sur :

- **Une analyse des données concernant le portrait de la jeunesse et de l'état des lieux de l'offre de services et de loisirs.** Les directions de la ville ont contribué à cette actualisation (DASES par le portrait social d'arrondissement, la DASCO et l'APUR), ainsi que les institutions comme la Mission Locale de Paris et bien sûr, la sous-direction de la jeunesse de la Mairie de Paris ;
- **Des entretiens et des échanges des Référents jeunesse de territoire avec les partenaires jeunesse du territoire**, notamment lors des petits déjeuners de travail qui rythment toutes les 6 semaines depuis 3 ans la coordination du réseau dans l'arrondissement ;
- **Des Etats Généraux de la jeunesse organisés depuis 2014 par la Mairie du 15^{ème} arrondissement et qui ont regroupé près d'une centaine de participants** : équipements dédiés à la jeunesse, prévention spécialisées, associations de proximité.... **De nombreuses tables rondes ont été organisées lors de ces Etats Généraux sur différentes thématiques intéressants les jeunes, pour mieux cerner les besoins des professionnels** au vu des réponses existantes, participer à l'identification de priorités et de déclinaisons d'actions.

Cette démarche a permis d'identifier **5 axes d'intervention prioritaires** :

- **Favoriser la scolarité, la formation initiale et l'insertion professionnelle**
- **Mieux communiquer autour de l'accès aux ressources** notamment culturelles, de loisirs, sportives et numériques
- **Renforcer les actions de prévention autour des conduites à risque et des représentations sexistes**
- **Favoriser l'engagement citoyen**
- **Favoriser l'accueil de la vie étudiante**

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ARRONDISSEMENT

Éléments extraits du Portrait social du 15^{ème} arrondissement - DASES, septembre 2017

Le 15^{ème} arrondissement est le plus peuplé des arrondissements parisiens. Avec 237 120 habitants en 2013, il compte pour 11% de la population de la ville.

Depuis 1990, sa population croît régulièrement, à un rythme proche de celui de Paris dans son ensemble : elle a augmenté de 5% entre 1999 et 2009. Elle s'est poursuivie dans la période récente (+3% entre 2012 et 2017) en raison de l'augmentation de la taille des ménages.

Le 15^{ème} arrondissement est également le plus vaste arrondissement parisien (hors bois de Vincennes et de Boulogne pour les 12^{ème} et 16^{ème} arrondissements) avec 849,6 hectares. Il enregistre également une densité de population élevée (28 000 habitants au km² contre 21 153 pour Paris).

Urbanisé progressivement au cours du 19^{ème} siècle, selon des dynamiques à la fois résidentielles et industrielles, le 15^{ème} connaît alors un fort essor démographique et économique. Ce passé « mixte », mêlant quartiers ouvriers et bourgeois, le rapproche à la fois de son « voisin » le 14^{ème} arrondissement, auquel il est rattaché par Montparnasse et au niveau des boulevards des Maréchaux, et des 16^{ème} et 7^{ème} arrondissements, avec qui il partage quelques continuités au-dessus des boulevards de Grenelle et de Garibaldi.

A partir des années 1960, l'arrondissement se désindustrialise. Cette désindustrialisation participe depuis 40 ans à un changement graduel du profil de la population : ouvriers et employés, autrefois majoritaires, laissent progressivement place à des catégories socioprofessionnelles correspondant aux classes moyennes et moyennes-supérieures, aujourd'hui principalement représenté dans l'arrondissement.

Cette transformation s'est appuyée, entre autre, sur d'importants chantiers de rénovation et de requalification urbaine au cours des décennies 1970 à 1990 – dont les plus impressionnants exemples se sont élaborés à l'échelle de quartiers entiers, en particulier à l'ouest. Les réalisations encore plus récentes de la ZAC Vaugirard, au Sud du quartier du Montparnasse, montrent que le 15^{ème} arrondissement demeure un important terrain de construction mais également de reconstruction (rénovation du secteur Beaugrenelle-Front de Seine, ZAC Boucicaut, ...)

Le parc de logements sociaux y a augmenté de plus de 43% entre 2001 et 2013 (contre 35% pour Paris). Ceci a permis d'y maintenir une relative mixité sociale, même si certains quartiers peuvent présenter des signes importants de précarité notamment dans le sud et le sud-ouest (notamment dans les quartiers de Balard, des Frères Voisin, des Périchaux et de la Porte Brancion).

Enfin, si certains quartiers se distinguent du point de vue de leur architecture, et d'autres du point de vue de leurs aménagements, une grande partie du vaste territoire du 15^{ème} arrondissement ne permet pas de classification sociale par quartier. Le long des rues de Lourmel, du Commerce, ou de Vaugirard, le mélange des constructions, des profils sociaux et des générations appellent une analyse fine qui dépasse le cadre de la statistique.

PREMIÈRE PARTIE

PORTRAIT DE LA JEUNESSE DE L'ARRONDISSEMENT

DONNÉES STATISTIQUES

Quelques indicateurs statistiques relatifs aux jeunes du 15^{ème} arrondissement

Source : Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

31 % de la population du 15^{ème} est âgée de 11 à 29 ans (contre 28% à Paris)

15% de la population du 15^{ème} est âgée de 16 à 25 ans soit le même pourcentage qu'à Paris

56 % des jeunes de 16 à 25 ans sont des femmes (contre 54 % à Paris)

Parmi les 16-25 ans...

69% sont inscrits dans un établissement d'enseignement (contre 70% à Paris)

40% sont des jeunes actifs (contre 37% à Paris)

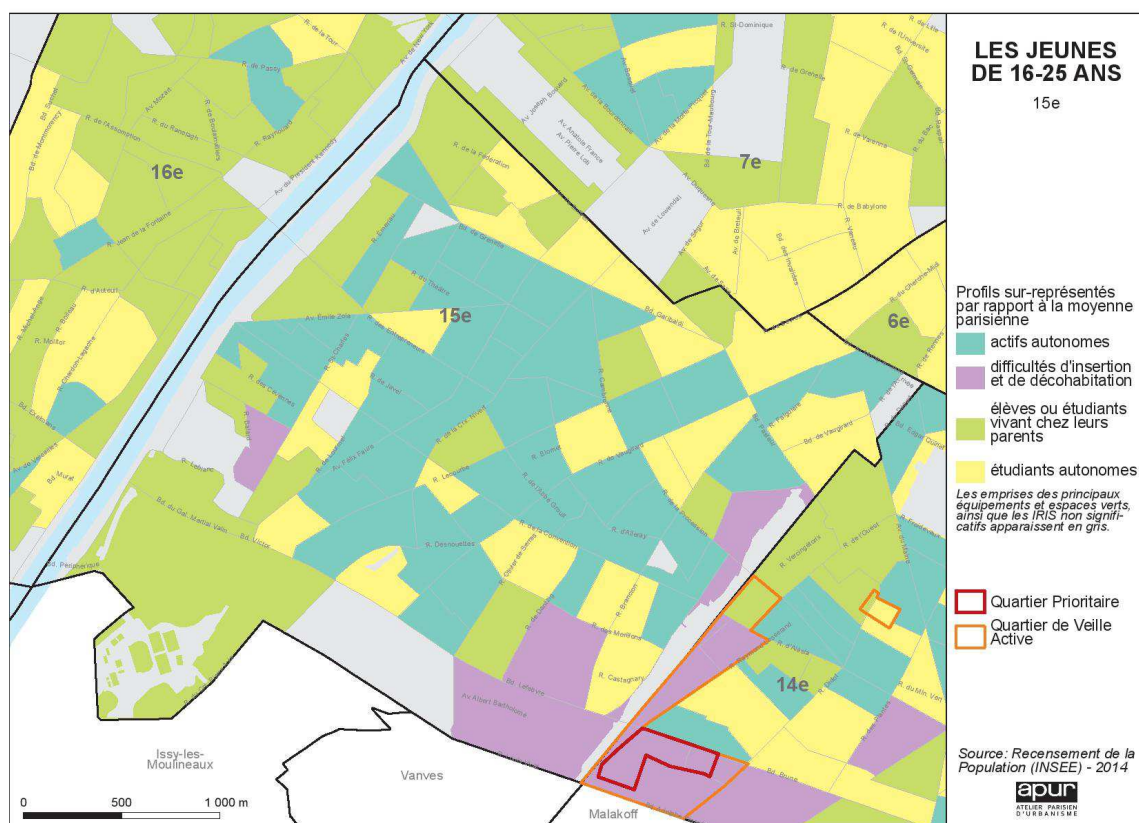
6% ne sont ni actifs ni occupés, ni scolarisés (9% à Paris)

39 % des jeunes de 16 à 25 ans vivent chez leurs parents (contre 43% à Paris)

3% des jeunes de 16 à 29 ans ne sont pas scolarisés et sont sortis du système scolaire sans qualification (contre 5% à Paris)

ANALYSE SYNTHÉTIQUE DU PROFIL DES JEUNES DU 15^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Typologie des jeunes de 16 à 25 ans du 15ème arrondissement



■ Un arrondissement où la représentation des jeunes est importante

Le 15^{ème} arrondissement est le plus peuplé de Paris (235 366 habitants). Les jeunes y sont très présents : 64 282 jeunes ont moins de 25 ans (27,1% de la population). Ils sont 35 336 à avoir entre 16 et 25 ans (15%).

■ Un arrondissement composé majoritairement d'étudiants autonomes et de jeunes actifs

A l'échelle de l'arrondissement, le pourcentage de jeunes actifs de 16 à 25 ans est légèrement supérieur à celui de Paris¹ (40% dans l'arrondissement contre 37% pour Paris).

Les taux d'activités par classe d'âges sont similaires aux taux parisiens. Le 15^e arrondissement est cependant peu touché par l'emploi précaire : 85% des actifs

¹ Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

occupés ont un contrat à durée indéterminée (83% pour Paris)². De plus, 86% des actifs occupés travaillent à temps complet (contre 84% à Paris).³

Cependant, l'analyse de la carte de l'APUR présentée ci-dessus montre des différences notables entre les quartiers. Les actifs autonomes sont concentrés dans le centre de l'arrondissement.

Certains secteurs sont en effet caractérisés par une population plus fortement confrontée à des difficultés d'insertion. Il s'agit des quartiers des Frères Voisin, de Balard, des Périchaux et des abords de la rue Falguière, où l'habitat social est prédominant et la population jeune importante. Le quartier des Frères Voisin connaît de surcroît des difficultés liées à son isolement géographique et à une moindre présence de structures associatives et d'insertion. Il convient de rappeler que le quartier des Périchaux a été un quartier prioritaire de la Politique de la Ville jusqu'en 2008, mais il ne l'est plus aujourd'hui, bien que certaines difficultés persistent comme en témoigne l'évolution de la carte scolaire (raison pour laquelle deux écoles du quartier des Périchaux, ainsi que celle du quartier des Frères Voisin ont été inscrites dans le réseau d'éducation prioritaire à la rentrée 2015-2016).

L'arrondissement affiche des indicateurs d'éducation supérieurs à ceux de la capitale.

La part des jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés et sortis du système scolaire sans qualification est très inférieure à celle de Paris (3% contre 5% à Paris)⁴.

Les étudiants représentent 69% des jeunes de 16 à 25 ans de l'arrondissement (contre 70% pour l'ensemble de Paris)⁵.

L'insertion professionnelle des jeunes du 15^e arrondissement s'en trouve facilitée, le taux de chômage des jeunes de 16 à 25 ans de l'arrondissement étant très inférieur au taux parisien.

Ce taux est de 15% dans le 15^{ème} arrondissement contre 19% à Paris⁶.

Il varie cependant entre les différents quartiers, il y a ainsi plus de 16% de demandeurs d'emploi dans le quartier Balard⁷ soit près de quatre fois plus que dans le quartier Duplex. Le taux de demandeurs d'emplois sur la totalité de la population active est de 17,7% pour le quartier des Périchaux, ce qui est nettement plus important qu'à Paris (11,9%).

La carte des difficultés d'insertion professionnelle se construit ainsi en miroir : plus le taux de scolarisation est élevé dans un quartier, plus les jeunes rencontrent des facilités à s'insérer professionnellement.

² Portrait social du 15^e – DASES 2017

³ Portrait social du 15^e – DASES 2017

⁴ Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

⁵ Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

⁶ Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

⁷ Portrait social du 15^{ème} DASES 2017

Les jeunes du 15^{ème} arrondissement bénéficient donc au global d'un niveau de vie supérieur à celui de l'ensemble des jeunes Parisiens (revenu médian des jeunes de moins de 30 ans est de 27 367 € en 2014 contre 24 138 € à Paris). Plus diplômés, ils gagnent mieux leur vie et sont moins exposés aux difficultés sociales.⁸

⁸ Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

DEUXIEME PARTIE

ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE DE LOISIRS ET DE SERVICES EN DIRECTION DES JEUNES DU 15ÈME ARRONDISSEMENT



1 - PANORAMA DE L'OFFRE EXISTANTE

Les équipements et services locaux

■ Équipements municipaux jeunesse de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS):

4 Centres Paris Anim' : Sohane Benziane, Frères Voisin, Brancion et Cévennes et un théâtre pour enfants (théâtre Paris Plaine)

■ Équipements municipaux sportifs de la DJS :

12 gymnases (Croix Nivert, Sablonnière, Raymond Burgard, Falguière, Saint Lambert, Olivier de Serres, Rigoulot, Fédération, Dupleix, Cévennes, Collège André Citroën, L'ingénieur Keller), 6 piscines (Keller, Blomet, Armand Massard, La Plaine, Murlon, Emile Anthoine), 4 centres sportifs (Emile Anthoine, Suzanne Lenglen, Rigoulot, La Plaine), 6 T.E.P. (Terrain d'Education Physique : Calmette, Périchaux, Castagnary, Sablonnière, Croix Nivert, Barruel), 7 aires de tennis.

■ Les autres structures :

Jeunesse : un Espace jeunesse animé par l'association CREAT'EO, rue des 4 Frères Peignot subventionnée par la Ville

Loisirs / culture : 8 théâtres, une salle de concerts (Palais des Sports de Paris), un conservatoire, 3 bibliothèques, 1 médiathèque, 5 cinémas, 5 musées.

Information / orientation / vie scolaire : 8 collèges publics et 4 collèges privés sous contrat, 11 lycées publics et 3 lycées privés sous contrat, 2 collèges-lycées, un CIO, une maison des associations, 3 résidences CROUS, le CIDJ, une vingtaine d'association d'accompagnement à la scolarité et « jeunesse ».

Prévention : un club de prévention (Equipes d'Amitié- Arc 75), un centre socio-culturel (Foyer de Grenelle), un Espace de Vie Sociale, la mission prévention et communication du commissariat du 15^{ème} arrondissement.

Emploi / logement / accès au droit : le site Pôle Emploi Brancion, le site de la Mission locale Paris basé dans le 14^{ème} (dont un site affecté au dispositif de la Garantie Jeunes), 3 foyers de jeunes travailleurs (subventionnés par la Ville), 3 centres d'hébergement et de réinsertion sociale, deux PAD (un au CIDJ).

Action sociale / santé : une section du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP), un service social de proximité (SSP), 3 centres de santé, 1 centre de vaccination, 2 centres de planification et d'éducation familiale, 4 centres de PMI, 3 hôpitaux.

Les Financements de la sous-direction de la jeunesse de la Mairie de Paris

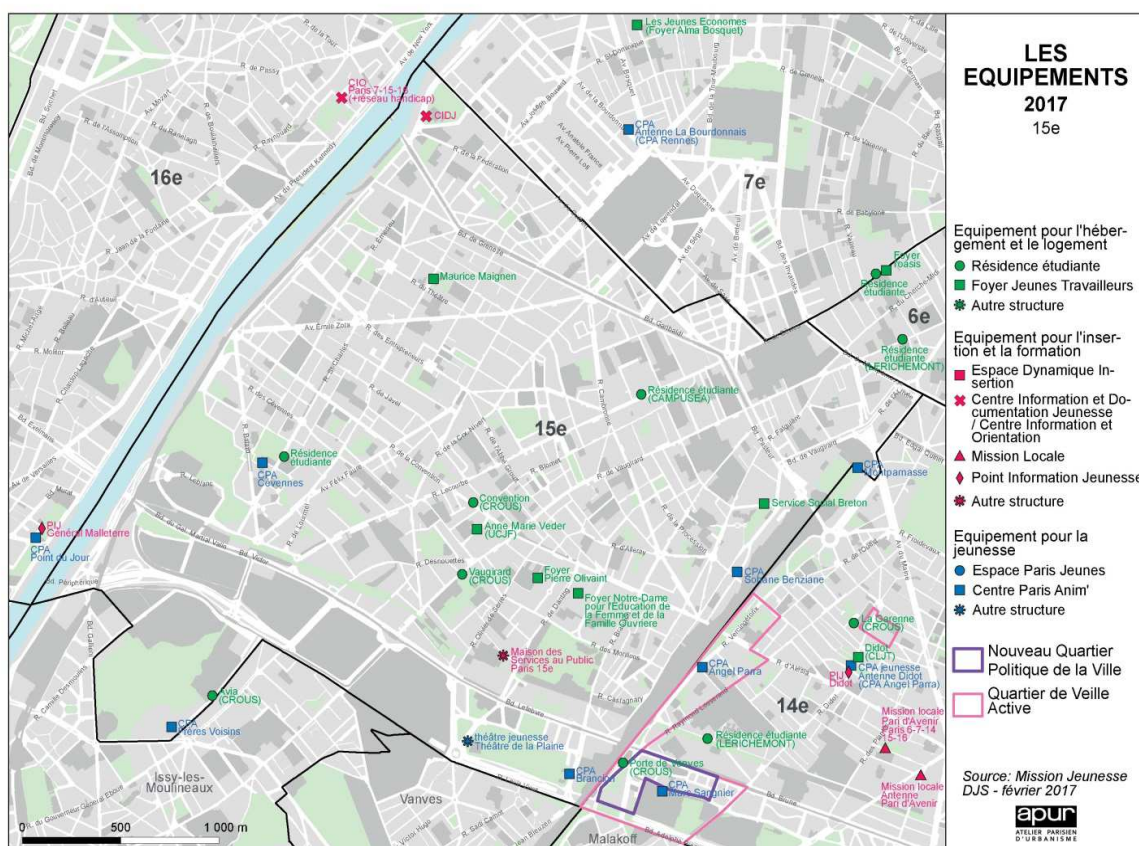
Source : DJS-2017-2018

- **1 926 028 €** pour les Centres Paris Anim'
- **12 000 €** de subventions attribuées à des associations locales agissant en direction de la jeunesse
- **Financement de projets et évènement jeunesse** sur l'enveloppe d'animation locale gérée par la Sous-Direction de la Jeunesse de la Mairie de Paris (DJS)
- **5700 €** pour le dispositif Paris Jeunes Vacances concernant 46 jeunes
- 9 jeunes ont bénéficié de l'aide Quartiers libres depuis 2015
- **1047** Pass Jeunes réservés en 2017
- **73 600 €** pour les structures d'hébergement des jeunes travailleurs – 3 FJT subventionnés par la Ville au titre des actions socio-culturelles

Par ailleurs, de nombreuses directions de la Ville de Paris participent également au financement des politiques parisiennes en direction de la Jeunesse. Ces financements sont présentés dans leur exhaustivité dans un « bleu budgétaire jeunesse », présenté en Conseil de Paris.

Regard sur la répartition de l'offre dans l'arrondissement

Equipements dédiés aux jeunes dans le 15^{ème} arrondissement, APUR 2017



Le 15^{ème} arrondissement dispose de **quatre centres Paris Anim'** (Brancion, Sohane Benziane, Frères voisin et Cévennes) et d'un théâtre Jeunesse.

L'arrondissement accueille également le **CIDJ (centre d'information et de documentation de la jeunesse)** chargé de diffuser l'information jeunesse à échelle francilienne.

Il importe de relever qu'un projet d'implantation d'un Point Information Jeunesse est en cours au centre Paris Anim' Brancion.

L'arrondissement bénéficie également de la présence de l'espace jeunesse, lieu d'accueil situé rue des 4 frères Peignot, animé par l'association Créateo.

Il existe également des **structures d'animation de la vie sociale qui accueillent des jeunes** : le Centre Social Grenelle et l'association Animômes de Beaugrenelle. Deux espaces de vie sociale sont par ailleurs en cours de labellisation.

Par ailleurs les **équipements sportifs et culturels** sont nombreux dans l'arrondissement et offrent aux jeunes une palette variée d'activités de proximité.

En matière de logements enfin, l'arrondissement dispose de 11 résidentes étudiantes et de 3 foyers de jeunes travailleurs .

Le constat est qu'en dehors des logements étudiants et des équipements sportifs, l'offre en direction des jeunes reste assez inégalement répartie sur le territoire, les structures étant situées plutôt sur les marges de l'arrondissement.

Regard sur la dynamique partenariale

Le tissu associatif et institutionnel en direction de la jeunesse dans le 15^{ème} arrondissement est riche mais reste inégal selon les quartiers. Les acteurs du territoire montrent cependant une réelle volonté de travailler ensemble et de mener des projets partagés. L'animation et la coordination du réseau sont notamment assurées par les référents jeunesse de territoire qui ont pris l'initiative des « petits déjeuners » des partenaires jeunesse, qui regroupent une vingtaine de professionnels (Mairie du 15^e, Espace Jeunesse, Centres sociaux, Arc 75, Centres Paris Anim, RTAS, CST...). **Ces réunions sont l'occasion d'établir une mise en réseau des acteurs territoriaux de l'arrondissement.** Depuis près de quatre ans, une vingtaine de réunions thématiques ont été organisées dans différentes structures et associations de l'arrondissement.

La taille du territoire et la diversité des acteurs constituent une richesse pour le 15^{ème} arrondissement, tout en rendant plus difficile l'animation qui nécessiterait une approche à plus petite échelle. Une initiative visant à fédérer le réseau des acteurs et des habitants du quartier Balard a été initiée par la coordinatrice sociale de territoire, en partenariat avec la Mission Métropolitaine de prévention des conduites à risque. Une réflexion est également en cours pour le quartier des Frères Voisin, en lien avec les acteurs du territoire.

Certaines manifestations organisées par la Mairie du 15^{ème} arrondissement participent à l'animation des réseaux comme la Fête de la jeunesse, les Etats Généraux de la jeunesse, le forum des associations et le forum des sports.

La Ville de Paris organise depuis plusieurs années la territorialisation de son action, de nombreuses directions ont donc été déconcentrées et bénéficient d'une représentation locale. Ainsi, d'autres dynamiques partenariales sont également mises en œuvre sur le territoire :

- **L'animation du Contrat de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** portée par la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris et la Mairie d'arrondissement dont le renouvellement est en court. Il s'inscrit dans les axes du nouveau Contrat Parisien de Sécurité 2015-2020. Il porte sur la prévention des conduites à risque des mineurs et jeunes majeurs de l'arrondissement intégrant plusieurs axes : la citoyenneté, la

prévention de la délinquance dans et aux abords des établissements scolaires, la lutte contre l'absentéisme scolaire, la prévention de la consommation de produits stupéfiants, et la lutte contre la trafic et le soutien à la parentalité. Une déclinaison locale devrait être signée en 2018.

- **Une Cellule d'Echange d'Informations Nominatives Mineurs en Difficulté (CENOMED)** a été créée dans le 15^e en 2017. La CENOMED est un dispositif permettant d'identifier, le plus en amont possible, des mineurs connus de différents professionnels qui risquent de basculer vers des trajectoires délinquantes grâce à une prise en charge socio-éducative.
- **La Coordination sociale de territoire** : animée par la Coordinatrice sociale territoriale (CST) de la DASES, elle regroupe notamment les travailleurs sociaux.
- **Le site Avenir de la Mission Locale** anime le Comité Local pour l'Orientation des jeunes en présence des acteurs locaux de l'emploi, des Mairies d'arrondissements, des associations d'insertion
- Depuis 2017, la fonction de **réfèrent famille** a été créée par la Direction de la famille et de la petite enfance de la Ville de Paris. Il est chargé de créer des synergies entre les différentes instances intervenant auprès des familles et de faire circuler de l'information. Ce nouveau poste est une déclinaison de la Stratégie enfance-famille développée par la Mairie de Paris.

2 - ANALYSE SYNTHÉTIQUE DE L'OFFRE EXISTANTE

A – Parcours des jeunes et insertion

■ Insertion professionnelle, emploi

Le taux de chômage des 16 à 25 ans est de 14 % dans le 15^{ème} arrondissement, soit 5 points de moins que la moyenne parisienne qui est de 19%⁹. Le taux de jeunes actifs de 16 à 25 ans est de 40%, ce qui est légèrement au-delà de la moyenne parisienne (37%).¹⁰

Les jeunes habitant dans le 15^{ème} arrondissement dépendent du site Avenir de la **Mission Locale de Paris (MLP)**. Cette association assure une mission de service public consistant à orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont plus scolarisés. Elle accueille de ce fait principalement des jeunes pas ou peu qualifiés.

La Mission locale s'est d'engagée aux côtés de la Ville de Paris et de plusieurs partenaires en faveur du Plan pour l'insertion et l'emploi (PPIE). En 2016, les jeunes du 15^e arrondissement représentaient 37% des jeunes primo accueillis et suivis par le site Avenir.¹¹

On relève, pour les jeunes du 15^e qu'elle accompagne, une surreprésentation masculine (415 femmes contre 637 hommes¹²). Les modalités d'accompagnement mises en œuvre sont variées, les jeunes pouvant être reçus en entretien individuel, participer à une information collective ou être contactés régulièrement.

En fonction du profil des jeunes, des parcours différents peuvent être envisagés avec eux : contrat d'alternance, emploi, formation, immersion en entreprise et la scolarité. La majorité des mesures sont dirigées vers l'emploi (403 en 2016)¹³ puis vers la formation (300 en 2016).

Globalement, la question de l'insertion professionnelle des jeunes pose celle du niveau d'information des jeunes et des professionnels qui les accompagnent. Afin de faciliter les échanges, les acteurs soulignent le besoin de réunions régulières sur la thématique de l'insertion.

⁹ Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

¹⁰ Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

¹¹ Synthèse d'activité Mission locale 14 et 15^e Site Avenir- 2016

¹² Source Mission locale de Paris 2016, Nombre de jeune accompagnés par niveau et par sexe 14^e et 15^e

¹³ Source Mission locale de Paris 2016, Entrées en mesure 14^e et 15^e

Ce travail commun permettrait de mutualiser et d'échanger autour des pratiques et de la complémentarité des différentes structures.

Dans le cadre du précédent Contrat Jeunesse d'arrondissement (2015-2018), une série d'actions a été mise en œuvre afin de favoriser l'insertion et l'emploi des jeunes, moyennant une **coordination plus rapprochée des professionnels**. Ainsi, la Mission locale de Paris, le CIDJ, et l'ensemble des acteurs de la jeunesse ont été invités à des réunions de travail régulières visant notamment à assurer une meilleure diffusion de l'information sur ces problématiques.

Par ailleurs, certains jeunes suivis par la prévention spécialisée ont participé à des **chantiers éducatifs** pendant les fêtes de quartiers comme celle de Falguière.

La Mairie du 15^e arrondissement a également continué d'organiser des **Forums de l'emploi, créé le kiosque citoyen et contribué à l'émergence d'une régie de quartier**. Le Forum de l'emploi est devenu plus opérationnel encore en 2018, des entreprises ayant transmis des fiches de poste à pourvoir à Pôle Emploi, à la Mission Locale de Paris et au CIDJ. Ces structures ont ainsi pu présélectionner et préparer au mieux les jeunes aux entretiens qui se sont tenus lors du Forum le 29 mars 2018, garantissant ainsi un circuit complet de recrutement tant pour les jeunes que pour les entreprises.

Par ailleurs, la Ville de Paris a mis en place un nouveau **dispositif de BAFA Citoyen**. Celui-ci permet à 1000 jeunes par an de bénéficier de la session de formation générale au BAFA en contrepartie d'une somme de 40 € (environ 10% du coût de la formation) et de 30 heures d'engagement citoyen (organisation d'un projet citoyen au bénéfice des Parisiens ou bénévolat associatif). Ceci permet aux jeunes formés d'avoir un premier contact avec les métiers de l'animation.

Pour mieux accompagner les jeunes les plus éloignés de l'emploi, il semble nécessaire d'améliorer leur orientation et de rendre l'offre plus visible et accessible. Il est régulièrement rappelé par les partenaires l'importance de l'accompagnement individuel de chaque jeune dans le parcours qui le fera accéder à l'autonomie.

■ Logement

Le logement est un enjeu important pour les jeunes du 15^e arrondissement comme il l'est à l'échelle parisienne. Pourtant, la part des jeunes de 25-29 ans vivant chez leurs parents 5 ans auparavant est inférieure de 2 points à celle de Paris (15.5% contre 17.7%)¹⁴. L'âge moyen de décohabitation est de 25 ans¹⁵, ce qui est dans la moyenne parisienne.

Le logement spécifiquement destiné aux jeunes se répartit entre les foyers de jeunes travailleurs et les résidences étudiantes.

¹⁴ Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

¹⁵ Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

Il existe trois Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) financés en partie par la Ville de Paris : Foyer Notre-Dame, Foyer Pierre Olivaint et Service Social Breton. Ces trois foyers sont en proximité les uns des autres et se situent à l'est de l'arrondissement.

Il y a également onze résidences étudiantes dans l'arrondissement¹⁶. Trois de ces résidences sont gérées par le CROUS : Avia, Convention et Vaugirard. Elles comptent 387 places¹⁷.

■ Santé et protection de l'enfance

Le 15^{ème} arrondissement est pourvu de nombreuses structures médico-sociales et de santé. Il y a ainsi de nombreux hôpitaux, cliniques et un planning familial.

Les jeunes sont également moins précaires en termes d'accès aux soins qu'à l'échelle parisienne : seuls 4% des jeunes de 18 à 24 ans¹⁸ bénéficient de la CMU-Complémentaire (près de 5% pour Paris).

Cependant, cette offre importante ne doit pas masquer les besoins tout aussi importants de la population. Ainsi, les acteurs de la jeunesse soulignent la dégradation des modes de vie et ses conséquences (stress, surpoids...). La sédentarité, le manque de sommeil et d'exercice liés à une mauvaise nutrition expliquent la dégradation de la santé de certains jeunes jeunes.

L'enquête ESCAPAD¹⁹, réalisée en 2014, révèle par ailleurs que comme dans tous les arrondissements de l'ouest parisien, les jeunes de 17 ans ont plus expérimenté l'alcool et le tabac (dont des alcoolisations ponctuelles importantes) que le reste du département. En revanche, la consommation régulière de cannabis est inférieure au reste de Paris.

Concernant les actions de prévention autour des questions de santé, la Mairie du 15^e arrondissement s'investit notamment dans la journée mondiale de lutte contre le sida, en proposant dans ses locaux, un dépistage VIH anonyme et gratuit en lien avec le CRIPS. Paris Santé Nutrition assure différentes activités auprès des enfants et des jeunes de l'arrondissement, en lien avec les établissements scolaires et les structures jeunesse. Des projets sont également montés avec la filière sportive afin de lutter contre l'obésité.

En matière de protection de l'enfance, on constate que l'accompagnement socio-éducatif des enfants est stable dans le 15^e arrondissement. Les mesures

¹⁶ Campuséa, Le Corèze, Saint Exupéry, Tisserand, Jérôme Lejeune, Lourmel, Maison Saint Léon, Foyer le Prevost, Nazareth

¹⁷ Guide de l'Étudiant des CROUS d'Ile-de-France 2017-2018

¹⁸ Données APUR -2014 – chiffres INSEE

¹⁹ Enquête réalisée par la Mission Métropolitaine de prévention des conduites à risque, « *Les usages de drogues chez les adolescents parisiens et séquanodionysiens* ».

d'AED (Aide éducative à domicile) et d'AEMO (Aide éducative en milieu ouvert) sont au nombre de 320 mesures en 2014, comme en 2013.²⁰

Ce chiffre est faible au regard de la population totale (près de 240 000 habitants) bien qu'il ne permette pas à lui seul de tirer comme conclusion que les jeunes du 15^{ème} arrondissement ont moins besoin d'un accompagnement éducatif extérieur. La méconnaissance des mesures possibles de protection de l'enfance par certains acteurs ou familles peut exister. Partant de ce constat, une formation-action a été montée à destination des acteurs sociaux du quartier Balard afin de leur permettre d'approfondir leur connaissance des conduites à risques et de créer du lien entre les acteurs et les dispositifs existants. Plusieurs pistes d'actions ont été évoquées, dont une fête de quartier, qui a vu sa première édition en juin 2018.

Le 15^e arrondissement compte également 161 enfants ou jeunes majeurs confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département en 2017.²¹

Les services sociaux constatent que certains jeunes sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance avec d'importants troubles psychiatriques qui n'ont pas fait l'objet d'un constat avant prise en charge.²²

■ Scolarité

La scolarité est la première étape de l'insertion des jeunes. A Paris, elle s'organise autour du PEDT (Projet éducatif territorial 2016-2019) qui garantit de la maternelle au lycée des parcours éducatifs cohérents entre temps scolaire et périscolaire. **Dans le 15^e arrondissement, le taux de scolarisation est très élevé : il approche les 100% pour les 6-17 ans. Il s'élève à 74,1 % pour les 18-24 ans.²³** 23 350 élèves sont scolarisés de la maternelle au lycée dont 34% dans le privé, soit 6 points de plus que la moyenne parisienne. S'agissant plus spécifiquement des collèges, plus spécifiquement, pour les collèges, 4 565 élèves sont scolarisés dans le public et 2 070 dans le privé (sous contrat).²⁴

Globalement les jeunes sont plus scolarisés et ont un parcours scolaire plus abouti qu'à l'échelle parisienne. Les jeunes de 16 à 25 ans ni actifs, ni scolarisés représentant trois points de moins que la moyenne parisienne (6% contre 9%)²⁵.

Les étudiants sont au nombre de 24 405 soit 69% des jeunes de l'arrondissement et un point de plus qu'à Paris.²⁶ **Le regroupement de plusieurs écoles de commerce et de l'ouverture de filières universitaires dans le 15^e, devraient se traduire par l'arrivée de 35 000 nouveaux étudiants dans l'arrondissement ces deux prochaines années.**

Les jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés et diplômés du supérieur représentent 40% à l'échelle de l'arrondissement contre 35% à l'échelle parisienne.²⁷

²⁰ Portrait social du 15^e – DASES 2017

²¹ Éléments communiqués par l'Aide Sociale à l'enfance

²² Éléments communiqués par la DASES

²³ Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017

²⁴ Données de la DASES, 2017

²⁵ Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

²⁶ Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

²⁷ Les jeunes de 16 à 25 ans à Paris, étude sociale et démographique, APUR, 2018

Pour autant, une analyse plus fine par secteur laisse apparaître des disparités assez fortes. Les jeunes des secteurs des Périchaux et Frères Voisins sont plus exposés aux difficultés scolaires. Sur ces secteurs, trois écoles sont entrées dans le dispositif d'éducation prioritaire pour l'année 2015-2016.

L'état des lieux réalisé par les Référents Jeunesse de Territoire sur l'accompagnement à la scolarité a permis de formaliser plusieurs constats.

Afin de soutenir les jeunes, notamment les plus fragiles dans leur scolarité, plusieurs associations et équipements dédiés à la jeunesse se mobilisent. À cet égard, tous les Centres Paris Anim du 15^e arrondissement proposent un accompagnement à la scolarité. C'est également le cas pour les associations Animômes de Beaugrenelle ou le foyer de Grenelle, qui sollicitent également les familles par une participation même symbolique, notamment pour s'assurer d'un investissement minimum de la part des jeunes qu'ils suivent.

Malgré cette implication, la demande d'accompagnement à la scolarité semble supérieure à l'offre, compte tenu notamment des difficultés récurrentes à recruter puis mobiliser des bénévoles pour l'aide aux devoirs.

De plus, certains professionnels de la jeunesse peuvent également méconnaître l'offre d'accompagnement à la scolarité proposé dans l'arrondissement, ce qui rend plus difficile l'orientation des publics.

Un travail de recensement plus précis et de localisation géographique permettrait d'améliorer l'information, de mieux cerner les besoins et d'envisager éventuellement une coordination locale.

Un renforcement des liens avec les établissements scolaires permettrait de renforcer l'accompagnement des jeunes. Les établissements représentés lors des Etats Généraux de la jeunesse organisés en décembre 2017 par la Mairie du 15^e arrondissement, souhaitent au demeurant s'impliquer dans ce processus.

Enfin, la Mairie d'arrondissement, qui s'est dotée de deux robots humanoïdes, souhaite par ailleurs favoriser l'émergence de **nouvelles méthodes d'apprentissage**. Par exemple les élèves de plusieurs établissements du 15^e, pourront dès la rentrée, apprendre l'anglais ou encore le codage informatique grâce à l'un de ces robots.

La CAF souligne par ailleurs la nécessité de mieux faire connaître son offre (accompagnement à l'entrée en 6^{ème}, projets ado, projets jeunes, etc) auprès des partenaires.²⁸

²⁸ Diagnostic de la convention territoriale globale de la CAF du 15^{ème}, juin 2017.

B - La place des jeunes dans la Cité

■ L'accueil des jeunes dans les équipements

Il importe de rappeler préalablement que pour mieux répondre aux besoins des jeunes, la Ville de Paris a mis en place au second semestre 2016 **une réforme des équipements jeunesse**. Les moyens des anciennes antennes jeunes, des anciens espaces jeunes et de deux lieux d'accueil innovants ont été redéployés au terme d'une large concertation d'une part pour créer 13 espaces Paris Jeunes ayant pour population cible les jeunes de 16 à 25 ans, mais aussi pour susciter la création d'espaces dédiés aux jeunes et de Points d'information jeunesse notamment dans les centres Paris Anim' appelés à développer plus encore des programmations spécifiques pour les jeunes (accueil informel moyennant la mise en place d'animateurs jeunesse, stages, accompagnement scolaire).

Le 15^e arrondissement dispose de quatre centres Paris Anim' : Sohane Benziane, Frères Voisin, Cévennes et Brancion, gérés par l'association MJC 15 Brancion dont la délégation de service public a été renouvelée en septembre 2017.

La fréquentation des Centres Paris Anim' est importante dans le 15^e arrondissement. Le Centre Paris Anim' Brancion a accueilli 1212 usagers pendant la saison 2017-2018, le Centre Paris Anim' Sohane Benziane 1233, le Centre Paris Anim' Cévennes 1524. Plus de 40 000 personnes ont pu les fréquenter sur des temps plus événementiels (expositions, spectacles, temps de convivialité) . Les quatre Centres Paris Anim' du 15^e arrondissement sont donc des équipements bien connus des habitants du 15^e, voire de secteurs limitrophes . Ils proposent tous des stages dédiés aux jeunes pendant les vacances scolaires (20€ la semaine) et pendant les deux dernières semaines de juin dans le but d'accueillir les élèves dont les établissements sont centres d'examen.

Le Centre Paris Anim' Brancion est toujours ouvert pour les jeunes souhaitant développer des projets et également, pour des jeunes souhaitant venir profiter du lieu d'accueil sans pratiquer d'activité particulière. Le centre mène également des actions d'insertion et de prévention à leur intention.

Le délégataire s'est engagé dans une démarche de création d'un Point Information Jeunesse qui devrait aboutir au premier trimestre 2019. Il renseignera les jeunes en matière d'insertion professionnelle, d'orientation, de santé, de logement, de loisirs (Le premier accueil pourra laisser ensuite place à une réorientation vers d'autres structures selon la spécificité et la complexité des demandes).

Le Centre Paris Anim' Sohane Benziane a développé l'accueil des jeunes : pour mieux répondre aux demandes des usagers et plus particulièrement des jeunes, deux personnes sont présentes en permanence à l'accueil.

Ainsi le Centre Paris Anim' est en capacité d'orienter les jeunes vers les autres structures de l'arrondissement lorsque que cela s'avère nécessaire (CIDJ, Pôle emploi, Maison des Initiatives Étudiantes etc.), fournit des informations à propos des

aides aux loisirs (bons CAF, chèques vacances, aide au départ autonome via Paris Jeunes Vacances).

Les activités de loisirs à destination des adolescents y sont axées sur le théâtre et la danse. Un stage de comédie musicale y est proposé tous les ans au début de l'été.

Le Centre Paris Anim' Espace Cévennes est le CPA le plus fréquenté du 15^e. Il propose beaucoup d'activités relevant des arts plastiques, de la danse et de la musique. Il a d'ailleurs signé, dans le cadre du rapprochement des conservatoires et des centres Paris Anim', une convention avec le Conservatoire Frédéric Chopin. Situé rue de la montagne d'Aulas, petite rue piétonne, il est entouré par la bibliothèque Gutenberg et le gymnase Cévennes. Les publics sont très distincts entre ces équipements, les jeunes femmes fréquentant davantage le centre Paris Anim', les jeunes hommes le gymnase, les plus jeunes la bibliothèque. L'espace entre ces équipements est souvent investi par des jeunes, ce qui entraîne parfois des conflits d'usage. Un travail de fond est actuellement mené autour de la prévention des conduites à risque pour amener les différents partenaires institutionnels et associatifs locaux à avoir une approche collective de ce public.

Le Centre Paris Anim' des Frères Voisin fonctionne de fait comme un lieu dédié à l'accueil des jeunes. Il est implanté dans un quartier d'habitat social frontalier de la Ville d'Issy-les-Moulineaux et enclavé à l'arrière du parc Suzanne Lenglen et de l'héliport. Il accueille majoritairement une population jeune issue de famille à bas revenus. La Ville a adopté des tarifs spécifiques à cet équipement. Les activités se répartissent entre loisirs (sorties, culture, sport) et activités sociales et de prévention (alphabétisation, aide administrative, accompagnement scolaire, information). Le lieu est avant tout un équipement de proximité valorisant la vie de quartier, la mixité sociale et l'éveil culturel.

Dans le quartier Beaugrenelle, l'espace jeunesse de la rue des 4 Frères Peignot est géré par une association subventionnée par la Mairie du 15^e arrondissement et la Sous-Direction de la Jeunesse de la Mairie de Paris (CREATEO).

Les jeunes peuvent également bénéficier des activités proposées dans les structures de proximité financées par la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales (DASES) de la Ville de Paris. Le **Foyer de Grenelle et Animômes de Beaugrenelle,** proposent des activités pour les jeunes. Ce sont des lieux d'animation sociale, éducative et culturelle en direction des familles. Ils organisent de l'accompagnement à la scolarité et proposent également des activités de loisirs.

Le **Centre Socioculturel Foyer de Grenelle** accompagne des adolescents de 11 à 17 ans dans le cadre du dispositif « Projet Ado » mis en place par la CAF (départ en vacances, animation sociale, etc).²⁹

Une plaquette « L'été des jeunes dans le 15^e » est éditée en collaboration avec l'ensemble des partenaires de la jeunesse. Elle permet de renseigner les jeunes sur les actions mises en place par les structures pendant l'été. Cette plaquette, papier et

²⁹ Diagnostic de la convention territoriale globale de la CAF du 15^eme, juin 2017.

numérique, est un outil de communication qui tente de se renouveler chaque année afin de s'adapter à la sensibilité graphique des jeunes.

Enfin, deux grands équipements à vocation parisienne implantés dans l'arrondissement s'adressent à eux : le Centre d'Information et de Documentation de la Jeunesse (CIDJ), qui permet aux jeunes de trouver une information généraliste sur l'ensemble des problématiques qui les concernent, et le Patronage Laïque, qui assure une mission d'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble (cet équipement est rattaché à la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires de la Ville de Paris).

■ L'offre sportive

De nombreuses activités sportives sont proposées aux jeunes du 15^e arrondissement soit par la Ville soit par les associations et clubs dans les équipements sportifs municipaux.

Les jeunes sont également accueillis de manière plus souple dans les structures sportives, notamment grâce aux dispositifs gérés par la Sous-direction de l'Action Sportive de la Direction de la Jeunesse et des Sport de la Ville de Paris.

Il s'agit en premier lieu du dispositif **Centre Sport Découverte**. Ce dispositif propose aux adolescents et aux adultes des activités sportives gratuites encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville de Paris. Ces créneaux multi-sport sont proposés tout au long de l'année le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires de 14h à 17h pour les jeunes de 7 à 17 ans notamment dans les gymnases Dupleix (45 jeunes par jour) et Cévennes (80 jeunes par jour). Il y a plusieurs créneaux en fonction des tranches d'âges : multisport pour les moins de 14 ans, ainsi que pour les 14-17 ans. Une activité de futsal est également proposée à ces deux tranches d'âge, ainsi qu'aux jeunes adultes.

Il s'agit en second lieu du dispositif **Paris Sport Vacances** qui, durant les vacances scolaires, et plus particulièrement dans les gymnases Emile Anthoine et la Plaine, propose des stages hebdomadaires sur des activités variées à la demi journée (gratuit) ou à la journée (payants car déjeuners inclus)³⁰. 45 personnes sont accueillis par jour et par centre soit 135 pour l'arrondissement.

C'est dans ce cadre qu'une proposition innovante a été construite par le CPA Cévennes, en partenariat avec la filière sportive : un stage de boxe féminine pendant les vacances scolaires. Ce créneau réservé a permis aux jeunes filles de fréquenter à nouveau le Gymnase Cévennes dont la fréquentation était devenue très masculine.

En ce qui concerne l'accueil libre, la demande reste supérieure à l'offre dans les équipements, plus particulièrement concernant la pratique du futsal (pourtant, près de 80 jeunes sont accueillis pendant toutes les vacances scolaires au gymnase

³⁰ La programmation parisienne est disponible sur le site www.paris.fr

Cévennes)³¹. **Des aires de fitness en libre-service ont été développées dans l'arrondissement** (Jardin Atlantique, Jardin Nicole de Hautecloque, Ile aux Cygnes).

D'autres activités sportives sont ouvertes à tous, dont aux jeunes, notamment le coaching proposé dans le parc Suzanne Lenglen (Bouge ton Parc : marche nordique et disc-golf).

De plus, il existe des projets ambitieux faisant lien entre sports et d'autres thématiques portées par des associations.

C'est le cas dans le gymnase Olivier de Serre où, en partenariat entre Paris Santé Nutrition, la DJS et l'association Ropop (consultation pour les jeunes en surpoids) proposent à des jeunes qui ont été préalablement identifiés, des activités permettant de perdre du poids.

C'est aussi le cas avec le projet innovant Hand'Elles. Celui-ci mêle accompagnement à la scolarité et découverte d'un sport collectif pour les jeunes filles.

L'association ACP 15 propose un projet similaire autour du football.

A cet égard un constat a été fait sur le manque de mixité dans les dispositifs sportifs de l'arrondissement.

Au delà des stages précités de boxe féminine mis en place dans le gymnase Cévennes, un projet est donc en cours de développement avec la DPSP et la sous-direction de l'action sportive pour promouvoir la pratique féminine autour des sports de glisse.

Enfin, des Olympiades de la jeunesse ont eu lieu en 2017 en direction des collégiens en partenariat avec la circonscription sportive. En 2018 ces Olympiades sont renouvelées, avec la participation de deux classes de 5^{ème} des collèges Guillaume Apollinaire et Claude Debussy. Cette compétition inter-collèges aura lieu au Stade Suzanne Lenglen, avec des équipes mixtes filles-garçons afin de sensibiliser les jeunes à la parité dans le sport.

■ L'offre culturelle

Le 15^{ème} arrondissement bénéficie d'une offre culturelle riche, répartie sur l'ensemble du territoire **avec 3 bibliothèques, un conservatoire, 9 théâtres, une salle de concerts, une médiathèque, 5 cinémas et 5 musées.**

La fréquentation des bibliothèques du 15^e arrondissement est très importante avec 43 050 emprunteurs³² et 1 567 687 prêts réalisés³³. Des actions hors les murs sont également organisées par les bibliothèques du territoire pour aller à la rencontre des publics jeunes et adultes. En 2012, les bibliothèques Gutenberg et la

³¹ Données communiquées par la circonscription 7-15 de la DJS.

³² Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris, Pôle service aux parisiens, *annexe rapport d'activité 2016*

³³ Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris, Pôle service aux parisiens, *annexe rapport d'activité 2016*

médiathèque Marguerite Yourcenar ont organisé des séances de lecture et de conte dans les parcs André Citroën et Georges Brassens, ainsi que dans le square Jean Cocteau. La médiathèque Marguerite Yourcenar ouvre désormais le dimanche.

Il importe de relever que des **masques de réalité virtuelle ont été mis à disposition de cette bibliothèque**. La Mairie d'arrondissement qui a acquis deux robots en 2017 et installé une imprimante 3 D dans l'espace collaboratif de la Mairie souhaite **favoriser le développement de ces nouvelles technologies, facteur de lien social, d'attractivité pour les campus étudiants spécialisés et d'activités de loisirs pour les jeunes** (le centre Paris Anim' Brancion a une activité de création de jeux vidéo en 2D et 3D).

Les conservatoires ont également tissé des liens partenariaux avec d'autres équipements ou associations, ce qui leur a permis de décliner de nouvelles actions. Ainsi depuis 2012, un concours d'écriture et de mise en scène a été organisé en partenariat entre la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs et le Théâtre du Rond-Point notamment et ouvert, aux élèves des classes d'art dramatique des conservatoires de la ville de Paris. Ce partenariat a été reconduit pour une 12^{ème} édition en 2017-2018 avec pour thème « Réel ». Au plan local et comme signalé plus haut, le conservatoire Frédéric Chopin a développé un partenariat avec le centre Paris Anim' Espace Cévennes.

Le théâtre Montfort propose également une programmation très variée avec chaque année une quinzaine de spectacles et plus de 150 représentations. Le théâtre a notamment un partenariat avec la bibliothèque Marguerite Yourcenar, qui invite les artistes programmés au Montfort pour des ateliers, des expositions, des lectures... Il est notamment un lieu important de la programmation du « Festival Paris l'Eté ».

Le théâtre de la Plaine est géré par la MJC Brancion. Ce théâtre « jeune public » a une programmation riche et appréciée par les différents acteurs jeunesse du 15^{ème} (notamment les centres de loisirs). Son public excède largement les frontières de l'arrondissement.

La villa Vassilieff, qui accueille des artistes en résidence, a ouvert en février 2016, elle est gérée par Bétonsalon (Centre d'art et de recherche). Le **musée Bourdelle**, musée de l'établissement public Paris Musées, abrite un ensemble exceptionnel de plâtres, de bronzes et de marbres de celui qui fut le praticien de Rodin, le maître de Giacometti, de Germaine Richier et de Vieira da Silva. Des visites pédagogiques qui mettent en lumière l'évolution artistique de Bourdelle peuvent être organisées au profit des jeunes par le musée, relais du champ social.

Enfin, la Direction des Actions Culturelles et la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris déclinent également le dispositif l'Art pour Grandir pour notamment favoriser l'éveil et les pratiques culturelles des plus jeunes. Les actions dans le cadre de ce dispositif³³ ont bénéficié à 21 centres de loisirs, 10 écoles maternelles, 1 école élémentaire et 3 collèges du 15^e arrondissement.

■ l'usage des espaces publics par les jeunes

Dans le cadre de la mise en œuvre du précédent contrat jeunesse, les professionnels ont identifié le besoin d'événements fédérateurs, destinés à valoriser positivement la jeunesse et à favoriser les rencontres intergénérationnelles et interquartiers.

Des activités festives ont été proposées dans certains quartiers et deux fêtes de la Jeunesse ont eu lieu. Ces événements, qui ont été très fréquentés par les jeunes et les familles, ont notamment mis en valeur l'innovation, comme à la fête de la jeunesse de juin 2018 où les adolescents ont pu découvrir les casques de réalité virtuelle et autres dispositifs numériques.

La Ville s'est également attelée à proposer des activités aux jeunes parfois désœuvrés qui s'attardent sur l'espace public, phénomène qui peut générer des conflits d'usage avec les riverains.

Depuis 2015, elle a mis en place dans certains quartiers, des **équipements sportifs en libre service** sur l'espace public. Par ailleurs, au-delà de l'offre d'activités proposée par les équipements sportifs et les centres Paris Anim', la DASES et la DPSP participent pendant les vacances scolaires au financement du **programme VVV (Ville Vie Vacances), dispositif de prévention destiné aux jeunes les plus en difficulté, qui ne trouvent pas toujours leur place dans les propositions d'activités classiques**. Ces actions prennent la forme d'animations proposées par les associations locales à l'intention des 14-17 ans prioritairement. Deux associations du 15^e ont bénéficié du financement VVV en 2018.

D'autre part des actions sont mises en œuvre pour réguler les conflits d'usage sur l'espace public qui peuvent être causés par la seule cohabitation intergénérationnelle ou par le fait que les jeunes adoptent des conduites à risque, voir délictuelles, dans l'espace public: consommation de produits illicites, conduite de deux roues motorisés sans casque, nuisances sonores, etc.

Les interventions des correspondants de nuit de la Direction de la Protection et de la Sécurité des Parisiens (DPSP) sur certaines parties du territoire du 15^e arrondissement, favorisent une utilisation partagée des équipements, des espaces publics et collectifs. Le TEP Varet est par exemple fermé le soir par la DPSP afin d'éviter les conflits et utilisations abusives.

La prévention spécialisée est bien entendu un acteur essentiel dans ce cadre. Un travail de fond est assuré par le club de prévention Les Équipes d'Amitié pour éviter les situations conflictuelles et accompagner les jeunes en situation de décrochage. Les éducateurs des Équipes d'Amitié suivent près de 600 jeunes³⁴ dans de larges secteurs de l'arrondissement. Elles vont ainsi au contact des plus fragiles et cherchent à lier une relation de confiance avec ces derniers. L'objectif est de favoriser la responsabilisation et l'insertion des jeunes et, à terme, leur autonomie.

³⁴ Bilan de la prévention spécialisée DASES 2016

L'association a étendu son territoire d'intervention au quartier des Frères Voisin, en raison des besoins observés dans ce quartier.

Il est enfin à déplorer **l'émergence de rixes** dans le 15^e arrondissement. Les tensions cycliques et affrontements entre jeunes peuvent avoir comme impact de limiter la mobilité de jeunes qui s'interdisent certaines parties du territoire. Il convient d'éviter que ces évènements entretiennent un climat de violence pouvant avoir des conséquences néfastes sur la construction personnelle des adolescents. La mise en place d'une Cellule d'échanges d'informations Nominatives Mineurs en Difficulté (CENOMED) et la concertation de la Mairie d'arrondissement et des différents intervenants a pour objectif de prévenir et de remédier à ces phénomènes.

C - Accompagnement, information, orientation des jeunes sur le territoire

L'offre publique et associative est importante dans le 15^e arrondissement, même si elle peut être localement sous-dimensionnée par rapport aux besoins. Mais la superficie importante du territoire du 15^e arrondissement, « l'éparpillement » des structures et certaines logiques de quartier pourraient contrarier sa visibilité.

Afin d'améliorer la connaissance par les professionnels et par les jeunes de cette offre de droit commun, **des petit déjeuners des partenaires sont organisés tous les deux mois par les Référents jeunesse de territoire de la Sous-direction de la jeunesse de la Mairie de Paris**. En faisant varier leur localisation, ces rencontres permettent aux participants de découvrir différents équipements de l'arrondissement, ainsi que les missions et les services qu'ils proposent. Surtout, elles **permettent aux professionnels de se connaître, d'échanger sur leurs pratiques et de les enrichir, d'engager un travail partenarial voire des actions communes**. Elles ont permis de solidifier la coordination jeunesse de l'arrondissement et d'aboutir à une **meilleure orientation des jeunes vers les ressources qui les concernent**.

L'accueil et l'information des jeunes sont principalement assurés par les quatre centres Paris Anim' du 15^e arrondissement, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) du Quai Branly et de façon plus générale par les professionnels de la jeunesse du territoire. Le Point d'information Jeunesse du CPA Brancion permettra de compléter cette offre.

3 - LES PRINCIPAUX CONSTATS

Les Etats généraux de la jeunesse de décembre 2017 ont permis d'identifier les spécificités du 15^e arrondissement ainsi que les nombreuses initiatives et projets en cours. Deux nouvelles thématiques ont fait l'objet d'une attention particulière : la promotion de la vie étudiante et la question du numérique. Cinq axes de travail ont ainsi été développés : favoriser l'accueil de la vie étudiante, développer l'accès aux ressources notamment culturelles, de loisirs, sportives et numériques, favoriser la scolarité et l'emploi, favoriser l'engagement citoyen, renforcer les actions de prévention autour des questions de santé et plus particulièrement des conduites à risques.

Le travail autour de ces différents axes a permis d'aboutir aux constats suivants :

- En raison du regroupement de plusieurs écoles de commerce et de l'ouverture de filières universitaires dans le 15^e, 35 000 nouveaux étudiants vont arriver dans l'arrondissement ces deux prochaines années. Ces nouveaux arrivants auront besoin d'accompagnement en termes d'orientation, de logement, de santé, de loisirs et d'information concernant l'engagement associatif. La Mairie du 15^e pourrait constituer un point de repère pour ces étudiants.
- La Fête de la jeunesse a été un succès en 2018, confirmant le dynamisme des jeunes et l'intérêt que ces derniers portent à la vie de leur arrondissement. Cependant, les jeunes de 15 à 20 ans peinent à trouver leur place dans ce type de manifestation comme dans les équipements publics. L'offre jeunesse devra donc être pensée plus spécifiquement pour cette tranche d'âge pour l'accès aux ressources culturelles, de loisirs, sportifs et numériques.
- L'emploi chez les jeunes s'appréhende dès la 3^{ème} grâce aux stages. Cette première découverte du monde professionnel qui devait permettre aux jeunes de mieux choisir leur orientation n'est pas toujours accompagnée ou facilitée. Les contacts avec les acteurs de l'insertion sont insuffisants, ce qui ne permet pas toujours de développer de projet professionnel individuel. Le forum emploi organisé par la Mairie du 15^e est, à cet égard, fortement attendu.
- L'engagement citoyen doit être encouragé chez les jeunes. Certaines actions comme le service civique et la formation des délégués de classe connaissent un grand succès dans l'arrondissement. Le BAFA citoyen parisien mériterait quant à lui d'être mieux valorisé. Des actions pourraient également être menées afin de renforcer le désir de s'engager, notamment en faveur d'actions intergénérationnelles.
- Les actions de prévention autour des questions de santé et des conduites à risque ne sont pas suffisamment abordées et adaptées à chaque quartier. La prévention est évoquée trop tard alors que les jeunes sont exposés de plus en plus tôt à des conduites à risque.

Troisième Partie

LES OBJECTIFS ET PISTES D'ACTION DU CONTRAT JEUNESSE DU 15^{ÈME} ARRONDISSEMENT

1 - LES PRIORITÉS MAJEURES DE L'ARRONDISSEMENT EN MATIÈRE DE JEUNESSE

Compte tenu de la démarche déclinée par la Mairie du 15^{ème} arrondissement autour des Etats Généraux de la Jeunesse du 15 décembre 2017, et des besoins repérés par les acteurs, cinq axes prioritaires ont été identifiés concernant la jeunesse :

- Favoriser la scolarité, la formation initiale et l'insertion professionnelle
- Mieux communiquer autour de l'accès aux ressources notamment culturelles, de loisirs, sportives et numériques
- Renforcer les actions de prévention autour des conduites à risque et des représentations sexistes
- Favoriser l'engagement citoyen
- Favoriser l'accueil de la vie étudiante

Chaque axe a été décliné en objectifs et en pistes d'action (déclinaisons) en identifiant des moyens transversaux à l'ensemble de ces axes :

- **Renforcer l'animation de réseau jeunesse à l'échelle du 15^{ème} arrondissement** par la tenue de rencontres régulières avec les acteurs locaux de la jeunesse ;
- **Développer les moyens de communication entre partenaires et à l'intention des publics jeunes** pour favoriser le recours aux actions, structures... nouvelles ou existantes, ainsi qu'aux dispositifs ;
- **Favoriser une meilleure connaissance des besoins du territoire et des jeunes par une démarche d'état des lieux approfondie**, mené par les Référents jeunesse de la DJS (rencontre des acteurs sur la base de thématiques identifiées, questionnaire...) ;
- **S'appuyer sur les Etats Généraux de la Jeunesse que la Mairie du 15^{ème} arrondissement souhaite animer annuellement, pour réajuster et prioriser les déclinaisons d'action du contrat jeunesse d'arrondissement.**

2 - LES OBJECTIFS ET DÉCLINAISONS D' ACTIONS

1^{er} axe : Favoriser la scolarité, la formation initiale, et l'insertion professionnelle

Objectif 1 : Renforcer le soutien à la recherche de stage dès le collège

Déclinaisons

- Développer un label afin d'identifier les entreprises dans lesquelles le stagiaire est accompagné et accueilli avec bienveillance
- Valoriser le rôle de facilitateur de la Mairie d'arrondissement dans la recherche de stages avec la création d'une banque de stages, notamment numérique, permettant la centralisation des offres.
- Diffusion d'une lettre signée par le Maire du 15^e arrondissement envoyée à 5000 entreprises
- Proposer aux collèges de l'arrondissement d'établir un calendrier différent des périodes de stage selon les collèges
- Développer un rallye citoyen permettant la découverte des métiers de la Ville de Paris
- Sensibiliser les acteurs du territoire par des récits de stagiaires de 3^e dans le journal de l'arrondissement

Objectif 2 : Développer les liens avec les ressources économiques de l'arrondissement

Déclinaisons :

- Développer les partenariats avec la Mission Locale, Pôle emploi et les acteurs jeunesse dans la préparation des temps forts de l'insertion (Forum de l'emploi- Forum de l'innovation)
- Favoriser la présentation de métiers dans l'enceinte des collèges et lycées. Cette initiative pourra être expérimentée dans un lycée volontaire avant d'essaimer dans l'ensemble de l'arrondissement

Objectif 3 : Informer sur les dispositifs d'insertion des jeunes, plus particulièrement à destination des plus éloignés

Déclinaisons :

- Plus fortement mobiliser le BAFA citoyen parisien, les Services Civiques et le volontariat dans les parcours d'insertion des jeunes, notamment en informant mieux les partenaires sur ces dispositifs
- Soutenir la Mission Locale dans son rôle d'opérateur principal de l'insertion professionnelle des jeunes
- Proposer aux jeunes des formations et initiations aux métiers liés au numérique, au codage et à la robotique, adaptées selon les âges. Ces projets seront portés par la Mairie d'arrondissement en collaboration avec la Mission Locale de Paris et les partenaires jeunesse

Axe 2 : Mieux communiquer autour de l'accès aux ressources notamment culturelles, de loisirs, sportives et numériques

Objectif 1: Renforcer la communication et les collaborations entre les acteurs de la jeunesse du territoire

Déclinaisons :

- Renforcer les rencontres entre les professionnels de la jeunesse de l'arrondissement par l'organisation d'un petit déjeuner partenarial toutes les 6 semaines (changement de lieu à chaque rencontre pour favoriser l'interconnaissance)
- Communiquer régulièrement aux partenaires du territoire l'offre destinée aux jeunes, notamment sportive, avant les vacances estivales (plaquette « L'été des jeunes »).
- Impliquer de nouveaux partenaires dans les grands événements de l'arrondissement (Fête de la Jeunesse) comme le conservatoire, le Patronage Laïque, la CAF et la Région Ile-de-France.

Objectif 2 : Adapter la communication à destination des jeunes

Déclinaisons :

- Collaborer avec des lycéens de l'arrondissement grâce à la formation d'un groupe de travail afin de réaliser le graphisme de la plaquette d'informations pour l'été des jeunes
- Diffusion d'informations concernant les événements de l'arrondissement sur les écrans des établissements scolaires (en lien avec les chefs d'établissement, les CPE, les CVL et les CVC)
- Communiquer via les réseaux sociaux utilisés par les jeunes dont les pages Facebook des lycées et des CVL
- Renforcer la communication envers les publics et les partenaires sur les dispositifs en direction de la jeunesse (Paris Jeunes Vacances, Quartiers libres, Kiosque jeunes, Pass jeunes, BAFA citoyen, Paris Sport Vacances..)

Objectif 3 : Renforcer les événements fédérateurs par et pour les jeunes

Déclinaisons :

- Impliquer davantage les jeunes de 15 à 25 ans lors de la Fête de la Jeunesse en leur permettant de s'investir en amont lors des réunions de travail
- Réitérer les Olympiades de la jeunesse.
- Organiser des représentations des jeunes talents du 15^{ème} lors de la Fête de la jeunesse afin de valoriser leur travail

Objectif 4 : Promouvoir la formation numérique auprès des jeunes

Déclinaisons :

- Ateliers de découverte des innovations numériques et robotiques auprès d'un public collégien (ex : réalité virtuelle, impression 3D)
- Réflexion sur la possibilité de faire des stages de découverte ou d'immersion dans les entreprises spécialisées
- Promotion des hackatons et du Summer Camp organisés par la Mairie d'arrondissement auprès des jeunes du 15^e

Axe 3 : Renforcer les actions de prévention autour des conduites à risque et des représentations sexistes

Objectif 1: Sensibiliser de façon régulière à la prévention des conduites à risques

Déclinaisons :

- Faciliter la diffusion de messages et d'actions de prévention autour des questions de santé pendant la fête de la jeunesse, les fêtes de quartier, les forums, et les compétitions sportives (stands et ateliers)
- Lancer une expérimentation de la prévention des conduites à risque par le jeu dans deux collèges : projet en lien avec la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR) et la DPSP

Objectif 2 : Rendre les jeunes acteurs de la prévention des conduites à risque

Déclinaisons :

- Lancement d'un concours vidéo soit dans les collèges/lycées, soit dans les structures jeunesse sur la prévention des conduites à risque. Ce projet pourrait être réalisé en partenariat avec des écoles de réalisation audiovisuelle de l'arrondissement
- Organisation de ciné-débats concernant le harcèlement scolaire et la cyberviolence avec l'intervention de la Mission de prévention et de communication du commissariat (MPC) du 15^{ème} arrondissement

Objectif 3 : Insuffler plus de mixité filles-garçons dans les équipements sportifs et dans la formation au numérique

Déclinaisons :

- Communiquer dans les équipements sportifs via des supports visuels concernant le respect fille-garçon, le sexisme dans le sport, les numéros d'appels d'urgence...
- Rendre visible dans l'espace public la participation des filles dans le sport via des événements ponctuels (ex : Femmes en sport).

- Valoriser la pratique féminine du sport par des créneaux spécifiques pendant les vacances scolaires (ex : stage de boxe française féminine au gymnase Cévennes).
- Sensibiliser les éducateurs sportifs de la Ville au sujet des violences sexistes et sexuelles dans le sport et sur le besoin de vigilance.
- Promouvoir l'égalité fille-garçon dans la formation au numérique grâce au respect de la parité.

Axe 4 : Favoriser l'engagement citoyen

Objectif 1 : Valoriser la participation des jeunes à la vie publique

Déclinaisons :

- Revitalisation du Conseil de la Jeunesse de l'Arrondissement porté par la Mairie d'arrondissement.
- Communiquer au plus grand nombre sur les dispositifs municipaux destinés aux jeunes et les voyages solidaires à l'étranger, notamment dans les lycées
- Organiser un forum de l'engagement et du bénévolat afin que les jeunes aient une visibilité sur les besoins en bénévoles de l'arrondissement.
- Invitation de lycéens aux Etats généraux de la Jeunesse organisés tous les ans par la Mairie d'arrondissement
- Promotion des dispositifs d'engagement de la Ville de Paris : budget participatif, plateforme « Je m'engage », Conseil parisien de la Jeunesse, la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris

Objectif 2 : Renforcer le partenariat avec les établissements scolaires et plus particulièrement les collèges

Déclinaisons :

- Développer les partenariats avec les Conseils de la Vie lycéenne et collégienne et les impliquer dans des matinées citoyennes organisées à la Mairie d'arrondissement

- Développer les liens avec les CPE des établissements scolaires, afin de travailler ensemble sur des projets extra-scolaires
- Promotion de la formation des délégués de classe réalisée par l'association ACTISCE

Axe 5 : Favoriser l'accès à la vie étudiante

Objectif 1 : Mieux accompagner les étudiants

Déclinaisons :

- Favoriser la diffusion du « Guide de l'Etudiant » réalisé par le CROUS dans les équipements jeunesse et créer une carte spécifique des ressources locales
- Recenser et développer les épiceries solidaires à proximité des futurs logements étudiants
- En lien avec la DAE, promouvoir les lieux proposant de l'accueil pour les étudiants souhaitant travailler
- Communiquer sur la labellisation du PIJ Brancion comme lieu d'accueil des étudiants
- Mieux faire connaître les espaces de coworking existants

Objectif 2 : Promouvoir des solutions alternatives pour le logement des étudiants

Déclinaisons :

- Développer le logement intergénérationnel en lien avec les associations du Pari Solidaire, Ensemble 2 Générations, la DASES, la DLH et la DPSP
- Proposer des logements alternatifs innovants et solidaires

Objectif 3 : Faire le lien entre l'arrivée des étudiants en médecine et les besoins de la population en termes de santé

Déclinaisons :

- En lien avec la DASES, recenser les besoins de la population en termes de santé des habitants du 15^{ème}
- Organiser des rencontres entre les étudiants et les médecins libéraux de l'arrondissement lors d'un Forum de la santé

Ce contrat d'objectifs est signé entre le Maire du 15^{ème} arrondissement et la Maire de Paris, pour une durée de trois ans. Les axes de travail définis feront l'objet d'une mise en œuvre progressive durant la durée du contrat, en lien avec les Etats Généraux de la jeunesse organisés chaque année par la Mairie du 15^{ème} arrondissement.

La Maire de Paris

Le Maire du 15^{ème} arrondissement

**ANNEXES DU
CONTRAT JEUNESSE
DU 15^{ÈME}
ARRONDISSEMENT**

ANNEXE 1 - DONNÉES STATISTIQUES SUR LA JEUNESSE DU 15^{EME} – APUR

Chapitre	Indicateur	Effectif arrdt	% arrdt	% parisien
1. Démographie	Population totale ⁽ⁱ⁾	235 366		10.5
	Jeunes de 11 à 15 ans ⁽ⁱ⁾	9 889	4.0	5
	Jeunes de 16 à 25 ans ⁽ⁱ⁾	35 336	15	15
	Jeunes de 26 à 29 ans ⁽ⁱ⁾	19 960	8	8
	Hommes de 16 à 25 ans ⁽ⁱ⁾	15 545	44	46
	Femmes de 16 à 25 ans ⁽ⁱ⁾	19 791	56	54
	Immigrés ⁽¹⁾ de 16 à 25 ans ⁽ⁱ⁾	4 768	13	14
	Etrangers ⁽²⁾ de 16 à 25 ans ⁽ⁱ⁾	4 085	12	12
	Jeunes de 16 à 25 ans étudiants ⁽ⁱ⁾	24 405	69	70
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés, diplômés du supérieur	22 067	40	35
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés, sans qualification ⁽ⁱ⁾	1 900	3	5
	Jeunes de 16 à 25 ans, ni en emploi, ni en étude ⁽ⁱ⁾	2 275	6	9
	Jeunes de 16 à 25 ans actifs occupés ⁽ⁱ⁾	14 092	40	37
	Taux de chômage des jeunes ⁽ⁱ⁾	2 405	15	19
2. Conditions de vie 2.2 Précarité	Revenu médian par UC ⁽³⁾ – Référents de moins de 30 ans ⁽ⁱⁱⁱ⁾	27 367 (Paris : 24 138)		
	Jeunes de 18 à 24 ans bénéficiant de la CMU-C ^(iv)	1 316	17	17
	Jeunes parents ⁽⁴⁾ isolés (16-29 ans à la tête d'une famille monoparentale) ⁽ⁱ⁾	123	0	0
	Jeunes de 0 à 19 ans vivant dans un foyer à bas revenus ^(iv)	6 418	15	19
2. Conditions de vie	Jeunes de 16 à 25 ans qui	13 884	39	43

2.3 Logement	habitent chez leurs parents ⁽ⁱ⁾			
	Dont jeunes de 16 -25 ans vivant dans une famille monoparentale ⁽ⁱ⁾	4 813	14	15
	Jeunes de 16 à 25 ans vivant de manière autonome (seul, en couple avec ou sans enfants) ⁽ⁱ⁾	21 452	61	57
	Âge moyen de la décohabitation ⁽ⁱ⁾	24.8 (Paris : 24.8)		

ANNEXE 2 - POPULATION DU 15ÈME PAR SEXE ET ÂGE EN 2015

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	106 267	100,0	128 727	100,0
0 à 14 ans	16 509	15,5	15 725	12,2
15 à 29 ans	25 347	23,9	30 818	23,9
30 à 44 ans	24 814	23,4	26 741	20,8
45 à 59 ans	18 548	17,5	22 795	17,7
60 à 74 ans	13 910	13,1	19 187	14,9
75 à 89 ans	6 424	6,0	11 299	8,8
90 ans ou plus	716	0,7	2 161	1,7
0 à 19 ans	22 120	20,8	21 650	16,8
20 à 64 ans	68 575	64,5	81 549	63,4
65 ans ou plus	15 572	14,7	25 529	19,8

Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

ANNEXE 3 - ACTIVITÉ ET EMPLOI DE LA POPULATION DU 15ÈME DE 15 À 64 ANS PAR SEXE ET ÂGE EN 2015

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	161 660	126 414	78,2	113 606	70,3
15 à 24 ans	31 061	11 177	36,0	9 275	29,9
25 à 54 ans	105 238	97 253	92,4	88 099	83,7
55 à 64 ans	25 361	17 983	70,9	16 232	64,0
Hommes	74 186	60 106	81,0	54 313	73,2
15 à 24 ans	13 765	4 878	35,4	3 936	28,6
25 à 54 ans	49 252	46 707	94,8	42 717	86,7
55 à 64 ans	11 168	8 521	76,3	7 660	68,6
Femmes	87 474	66 307	75,8	59 293	67,8
15 à 24 ans	17 296	6 300	36,4	5 339	30,9
25 à 54 ans	55 985	50 546	90,3	45 381	81,1
55 à 64 ans	14 193	9 462	66,7	8 573	60,4

Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

ANNEXE 4 - POPULATION DE 15 ANS OU PLUS DU 15ÈME PAR SEXE, ÂGE ET CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2015

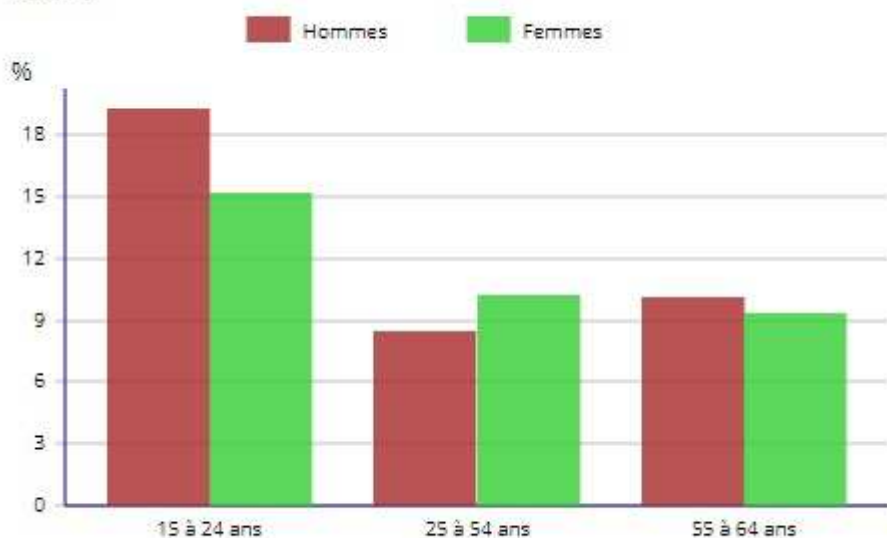
	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	89 772	112 978	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	9	29	0,0	0,0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3 994	1 873	0,5	3,9	2,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	33 579	30 592	10,4	48,4	15,1
Professions intermédiaires	11 314	17 669	10,2	20,4	6,6
Employés	7 375	15 423	10,3	14,8	6,0
Ouvriers	5 130	1 566	2,7	4,4	1,8
Retraités	15 493	25 213	0,0	0,2	61,0
Autres personnes sans activité professionnelle	12 877	20 612	65,9	8,0	7,0

Source : Insee, RP2015 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2017.



ANNEXE 5 - TAUX DE CHÔMAGE DES 15-64 ANS DU 15ÈME PAR SEXE ET ÂGE EN 2014

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2015



Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

ANNEXE 6 - SALAIRE NET HORAIRE MOYEN (EN EUROS) SELON L'ÂGE EN 2015 (15ÈME)

	Ensemble	Femmes	Hommes
De 18 à 25 ans	12,4	12,0	12,9
De 26 à 50 ans	22,7	20,4	24,8
Plus de 50 ans	28,9	23,7	33,9

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

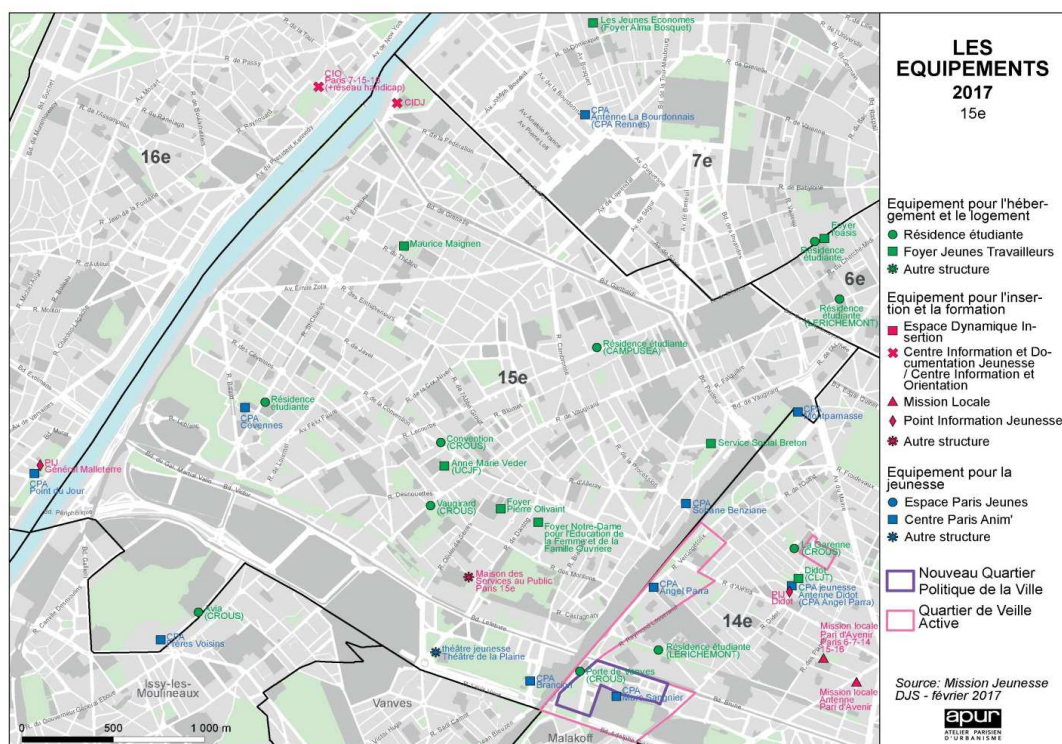
Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016.

ANNEXE 7 - SCOLARISATION SELON L'ÂGE ET LE SEXE EN 2015

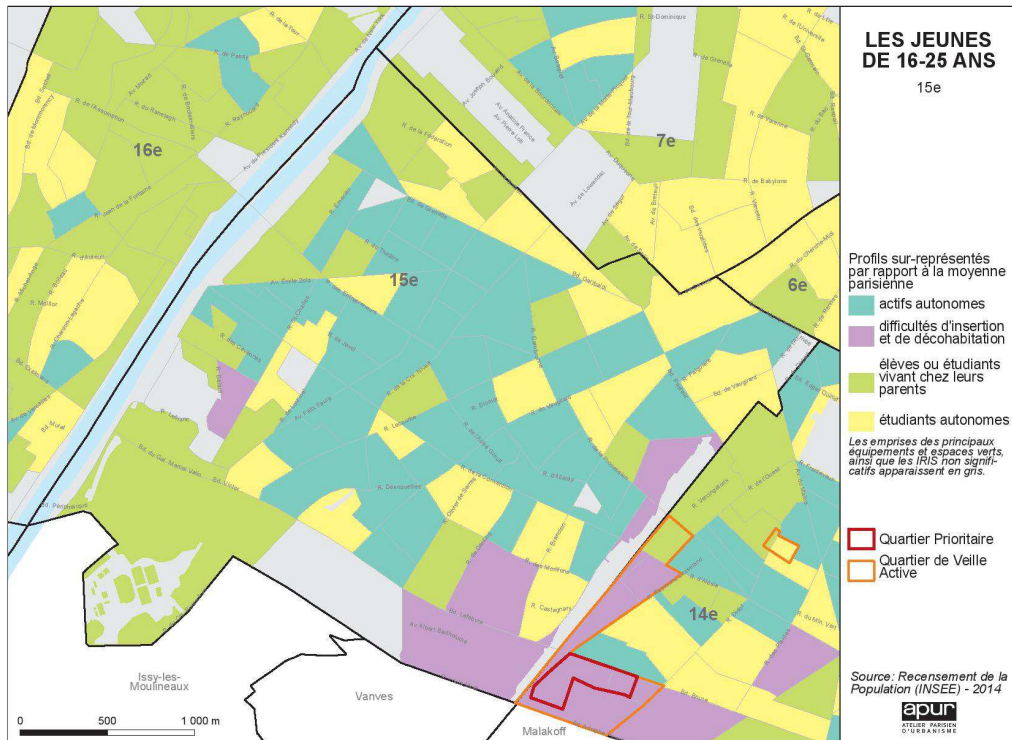
	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	8 752	6 173	70,5	70,8	70,2
6 à 10 ans	10 604	10 351	97,6	97,2	98,0
11 à 14 ans	7 902	7 803	98,7	98,4	99,1
15 à 17 ans	6 197	6 052	97,7	97,3	98,0
18 à 24 ans	24 864	18 420	74,1	72,3	75,4
25 à 29 ans	25 104	3 994	15,9	14,2	17,4
30 ans ou plus	146 595	3 193	2,2	2,0	2,3

Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

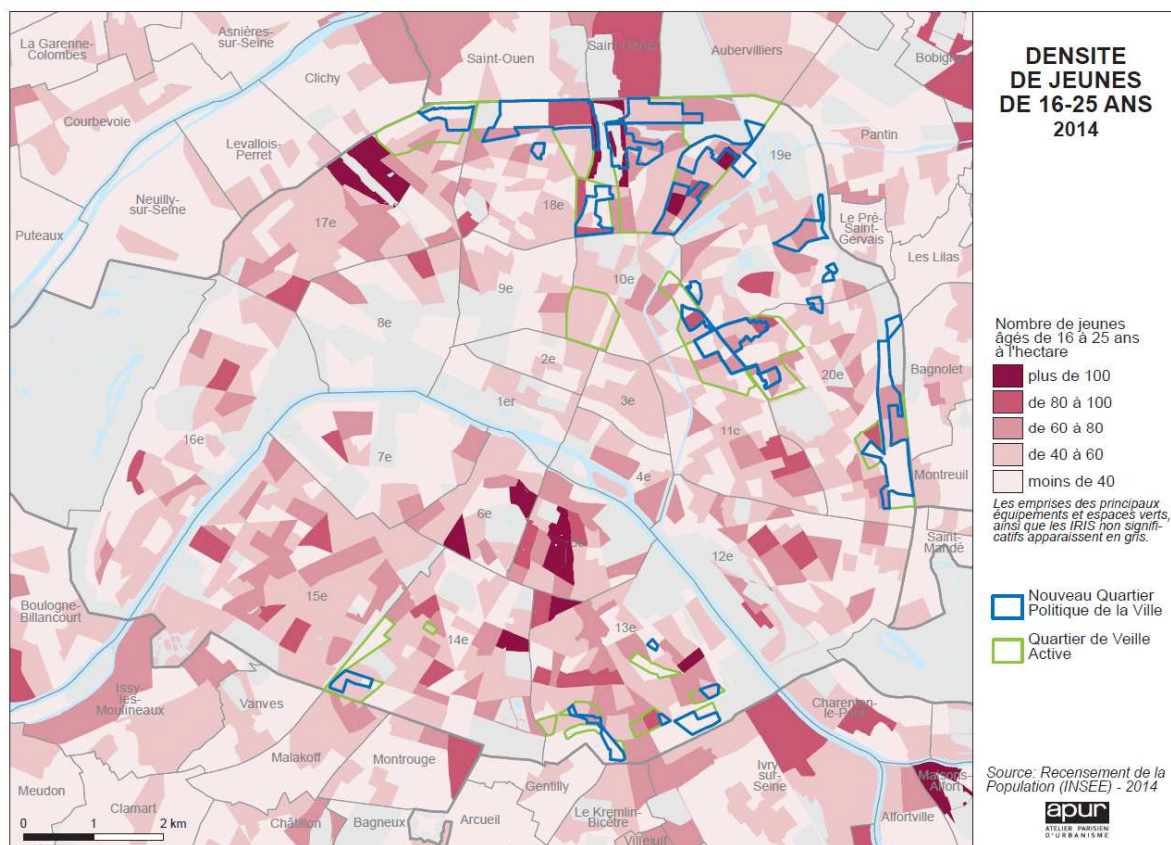
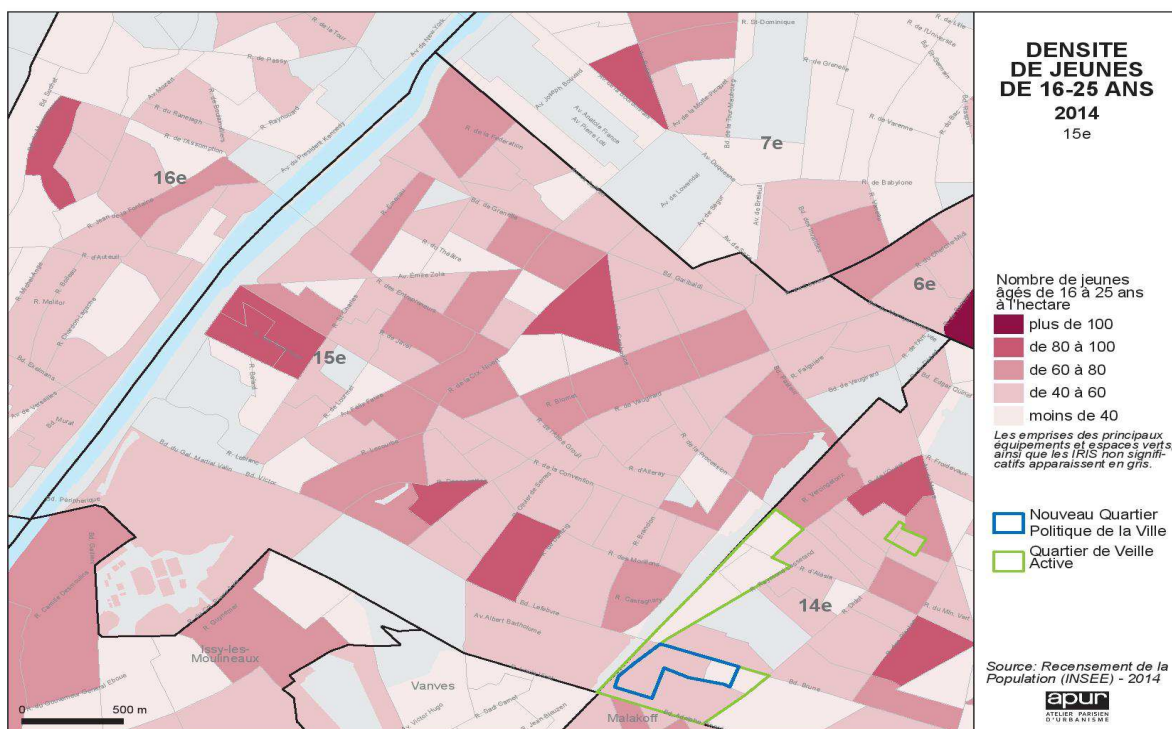
ANNEXE 8 – CARTE DES ÉQUIPEMENTS À DESTINATION DE LA JEUNESSE DU 15^{ÈME} ARRONDISSEMENT



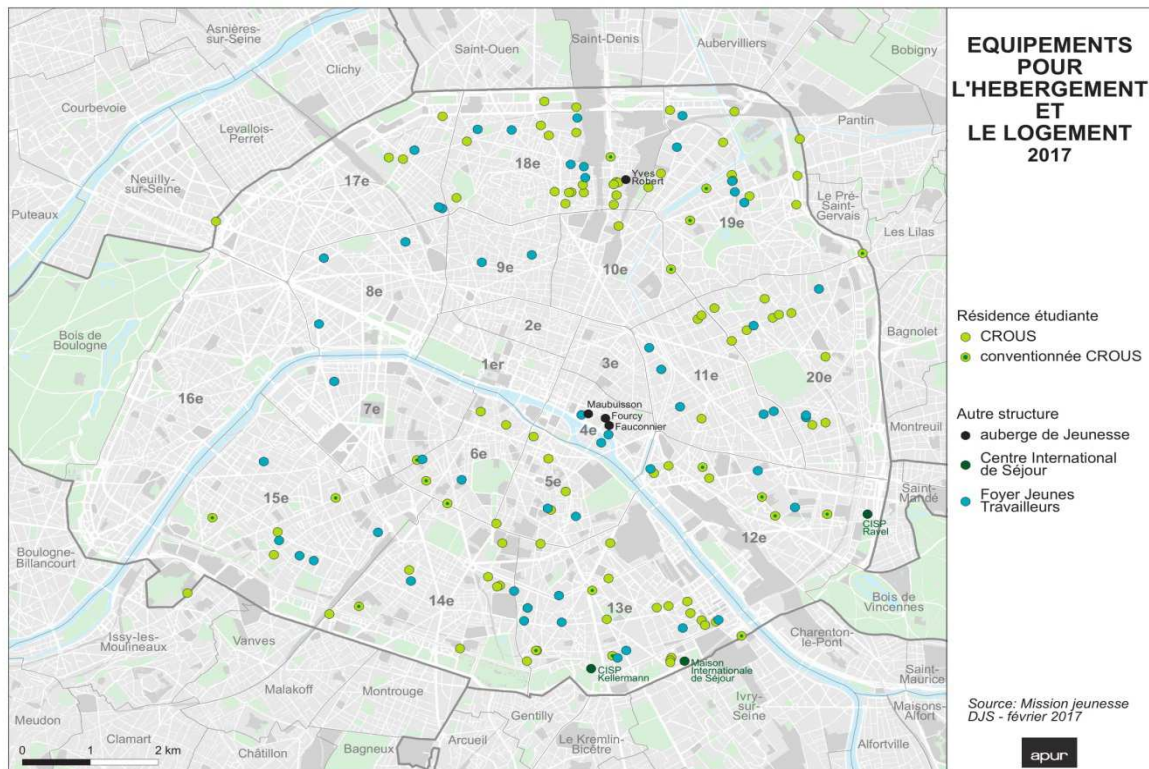
ANNEXE 9 – LES JEUNES DE 16 À 25 ANS DANS LE 15^E ARRONDISSEMENT - 2014



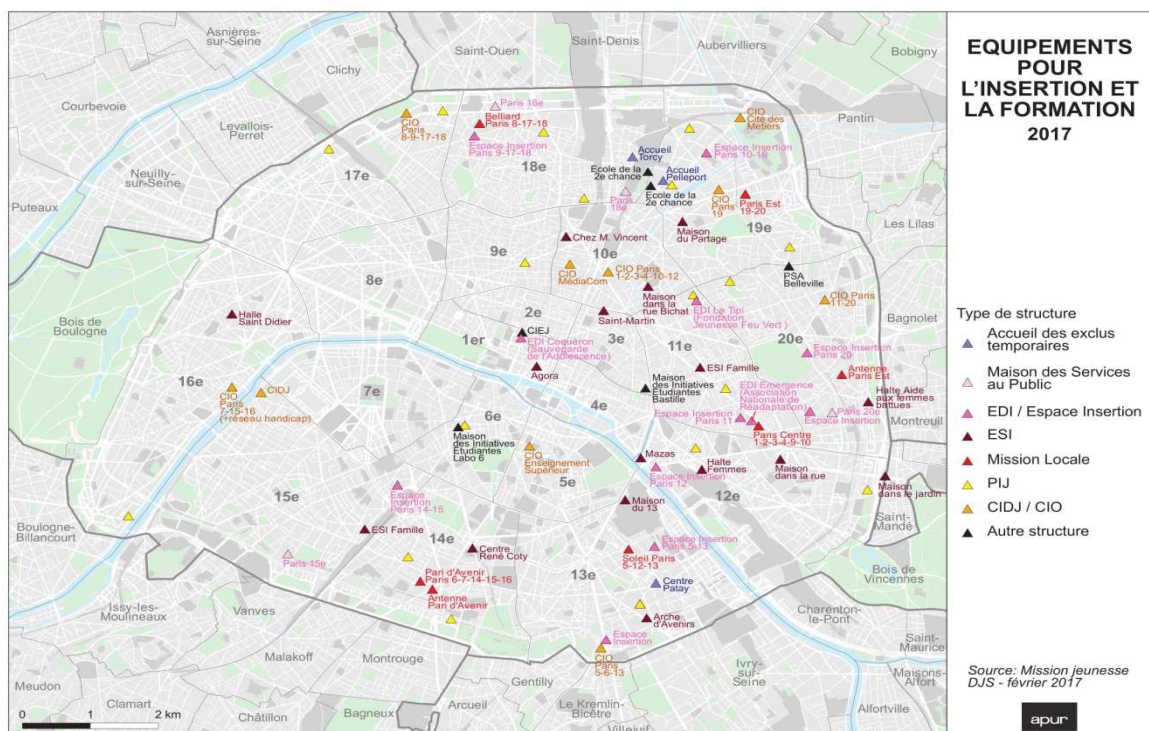
ANNEXE 10- DENSITÉ DE JEUNES DE 16-25 ANS DANS LE 15^{ÈME} ET À PARIS- 2014



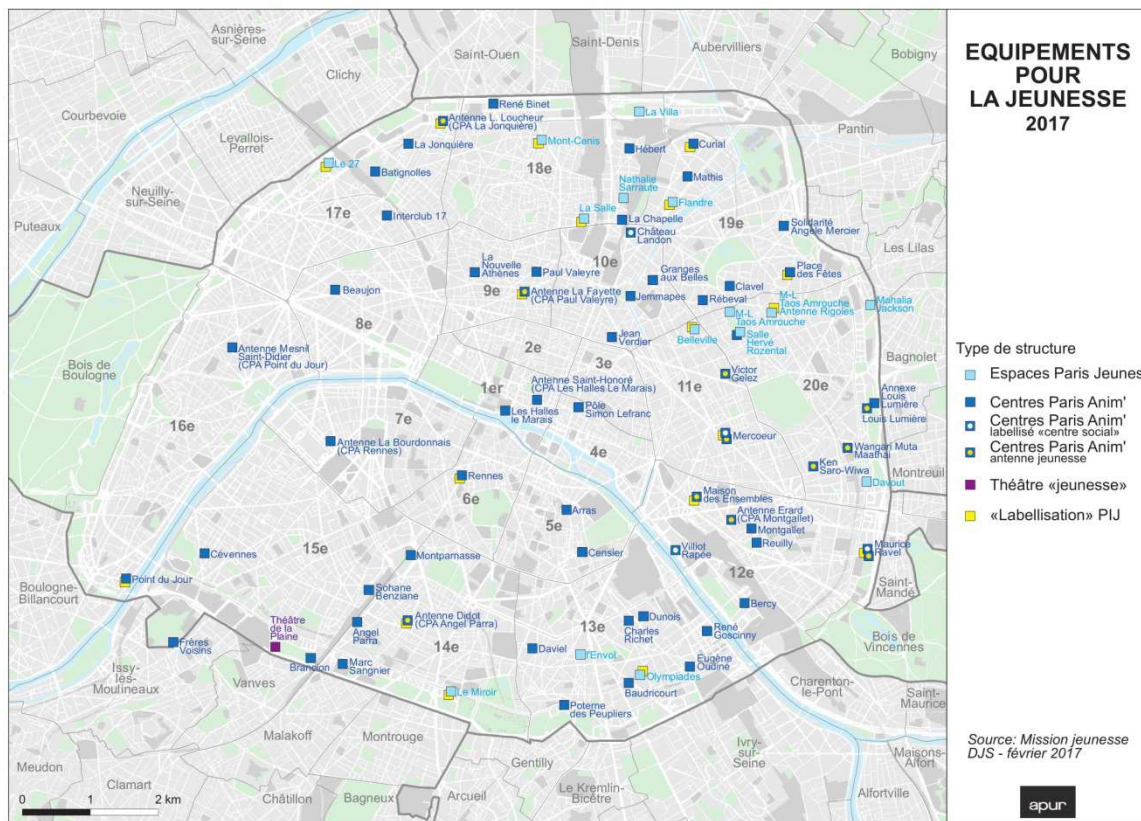
ANNEXE 11 – ÉQUIPEMENTS POUR L'HÉBERGEMENT ET LE LOGEMENT – 2017



ANNEXE 12 – ÉQUIPEMENTS POUR L'INSERTION ET LA FORMATION – 2017



ANNEXE 13- ÉQUIPEMENTS POUR LA JEUNESSE ET POINTS INFORMATION JEUNESSE





Ville de Paris

**SOUS-DIRECTION DE
LA JEUNESSE**

**25 boulevard Bourdon
75004 Paris**

www.paris.fr